5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE — N° 15,940

MARDI 22 FEVRIER 1916

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Edition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger. 2e Edition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure. 3e Edition : Charente-Inférieure. 4e Edition : Charente. 5e Edition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient. Hérault. 6e Edition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron. 7e Edition : Hautes-Pyrénées, Gers. 8e Edition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne. 9e Edition : Lot-et-Garonne, Gers. 10e Edition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac. 11e Edition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas. 12e Edition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86

PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

Annonces dernière page (dix col. en 6) la ligne 1 fr 75 | Faits Divers. . . (sept col. en 7) la ligne 7 fr
Réclames d° d° (sept col. en 7) 3 50 | Chronique Locale (sept col. en 7) 11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX { Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. / A PARIS { Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

La Hausse des Frets

La hausse des frets préoccupe à juste titre l'opinion publique. Elle paralyse l'activité économique du pays et est une des causes principales du renchérissement de la vie. Les mines du Nord et du Pas-de-Calais ne peuvent plus nous fournir le charbon qu'elles nous donnaient avant les hostilités; nous devons en importer davantage d'Angleterre. Or, le fret pour Bordeaux variait en 1914 de 6 fr. 50 à 7 fr. la tonne. Il oscille aujourd'hui entre 44 et 45 fr. Pour Marseille, en 1914, on payait de 8 fr. 75 à 9 fr. 25, ce qu'on paye aujourd'hui de 85 à 90 fr. On devine la répercussion sur toutes nos industries de l'augmentation du combustible, qui est leur aliment nécessaire.

Pour le blé, la hausse du fret n'est pas moins sensible. De l'Argentine en Angleterre, on payait de 12 à 15 shillings ce qui coûte actuellement de 137 à 142 shillings. Ainsi du reste.

A quoi tient cette hausse générale des frets ? On a parlé de spéculation. Mais s'il est vrai que la hausse persistante des frets ait engendré des spéculations fâcheuses, qu'on ait vu certains navires vendus et revendus plusieurs fois avec des bénéfices scandaleux, il n'est pas exact que ce soit la spéculation qui ait sérieusement influé sur le cours des frets. La cause profonde est dans la diminution du tonnage utilisable. Les navires allemands et autrichiens sont bloqués dans les ports; des navires anglais, français et neutres ont été coulés; de nombreux navires anglais et français ont été réquisitionnés pour des besoins exclusivement militaires et, de la sorte, ne peuvent servir aux transactions commerciales. D'autre part, l'encombrement des ports, le déroutement obligé pour certains itinéraires, les déplacements de trafic réduisent encore les facultés de transport maritime. Nous pouvons hardiment affirmer que nous avons à peu près la moitié du tonnage dont nous disposions avant la guerre pour faire face à un trafic qui a *plus que doublé*.

Dans ces conditions, les chargeurs se disputent à prix d'or les navires disponibles. La demande l'emporte de beaucoup sur l'offre. D'où cette hausse continue et inquiétante dont on se plaint si vivement en Italie et en France, et que l'Angleterre elle-même, malgré les profits qu'elle en retire, voudrait bien enrayer. Mais comment ?

On a préconisé la réquisition générale des flottes commerciales alliées, ou bien encore la taxation des frets. Ce sont là des mesures irréalisables, comme le constatait un ministre anglais à la Chambre des Communes.

Mes amis MM. Guernier, président de la commission de la marine marchande; Emmanuel Brousse, de La Trémoïlle et moi proposons à la Chambre d'établir, pendant la durée de la guerre, un régime spécial pour l'industrie des transports maritimes. Nous nous sommes inspirés des pratiques habituelles de l'armement. Lorsque des armateurs se font une concurrence ruineuse, ils s'entendent pour enrayer la baisse des frets. Ils constituent une association d'un type particulier : un *fool*. Eh bien ! pour remédier aux effets désastreux de la hausse, nous proposons aussi de faire un *fool* entre tous les armateurs et l'Etat. Ils seront associés. Les résultats de l'exploitation de notre flotte commerciale formeront une masse commune. On commencera naturellement par solder toutes les dépenses d'exploitation, rémunérer les capitaux engagés, amortir les navires. Puis, des bénéfices restants, on fera deux parts. Sous forme d'impôts, l'Etat prélèvera des sommes qui seront employées à détaxer certaines marchandises de première nécessité : blés, farines, charbon, viandes, etc., de manière à rendre la vie moins chère pour l'ensemble des citoyens.

D'autres sommes, suivant un pourcentage déterminé, permettront d'attribuer aux armateurs un bénéfice raisonnable. Actuellement, suivant qu'un armateur est plus ou moins réquisitionné, il réalise une fortune scandaleuse, décuple son capital, vit péniblement ou se ruine. Dans notre système, nous n'assurerions point à tous des bénéfices identiques; ce ne serait pas équitable. Mais il n'y en aurait point de sacrifiés. A la fin de la guerre, l'armement français tout entier, qui aurait reçu de 6 à 25 % de la valeur de sa flotte, se trouverait, à l'égard de ses concurrents étrangers, dans une situation bien meilleure que celle qu'il avait auparavant.

Si nos alliés, et surtout le gouvernement anglais, adoptaient un système semblable ou analogue au nôtre, si des arrangements, faciles à établir, intervenaient entre l'Angleterre, l'Italie et la France, nous obtiendrions assurément une amélioration notable des transports maritimes.

On nous fait une objection. Nous, les partisans de la liberté commerciale, nous en appelons à l'intervention de l'Etat ! Sans doute ! Mais on oublie que nous sommes en guerre et que le jeu normal des lois économiques est faussé. Il ne s'agit plus de controverses doctrinales, mais du salut du pays. Oui ou non, notre système sert-il l'intérêt général ? Est-il pratique ? Il n'y a point d'autres questions.

Charles CHAUMET.

La Revanche du Vin

De la «Renaissance» (M. Pierre Hamp) :

Les Allemands n'ont pas su choisir. Ils ont tout bu : les vieux vins veloutés des grands crus qui valent au pressoir 700 fr. la pièce; les vins de rebêche, les vins verts de Touraine, champagnisés, sous pression; des cuvées de vingt ans et celles jeunettes, des vins en cercles qui se perfectionnaient sous le bois, et des vins sous verre, finis, qui n'attendaient que l'étiquette.

La poursuite acharnée faite par les Français heurta des convois entiers dont les conducteurs ivres dormaient dans les voitures pleines de bouteilles. Sur les routes, dans les champs où passait la fuite de l'armée allemande, des champenoises étaient tombées à côté des cadavres. Le 75 abattait dans des maisons des officiers qui tenaient encore le goulot aux dents.

Au bas des coteaux fructueux, sous la descente des échalas bien en ligne, les bouteilles vides, leur vieille malice jouée, roulaient leurs solides neuf cents grammes de verre sous les bottes des fuyards épouvantés. Autour des monceaux de morts, les champenoises montaient la garde.

L'AVION GÉANT RUSSE BOMBARDEUR

Pétrograd, 20 février. — L'avion russe de grandes dimensions qui a jeté trente bombes sur le quartier général autrichien, est un biplan Sikorsky. Cet appareil géant, à ses débuts, réalisa — en 1914 — le tour de force de voler dix-sept minutes, ayant à bord seize personnes. Il est de proportions colossales. Le fuselage ordinaire est remplacé par une véritable chambre vitrée avec des hublots de mica, dans laquelle se trouve la machinerie, le siège du pilote et la place des passagers.

L'aéroplane est actionné par quatre moteurs avec refroidissement par eau, d'une puissance de 100 HP chacun. Ces quatre moteurs sont placés par couples de chaque côté du fuselage; chaque couple actionnant une immense hélice. La mise en marche est automatique.

La cabine centrale est hermétiquement fermée par huit fenêtres et deux hublots; elle est éclairée électriquement et chauffée par le passage de l'échappement des moteurs. Une passerelle est aménagée à l'avant et à l'arrière du fuselage, et l'on y est introduit par des trappes.

Etant donnée sa puissance d'élévation, cet appareil permet de charger à bord une quantité considérable de projectiles ou quelques bombes excessivement puissantes.

A SALONIQUE

UN SOLDAT FRANÇAIS EN FACTION — Photo d'EXCELSIOR

DANS L'EAU ET LA BOUE

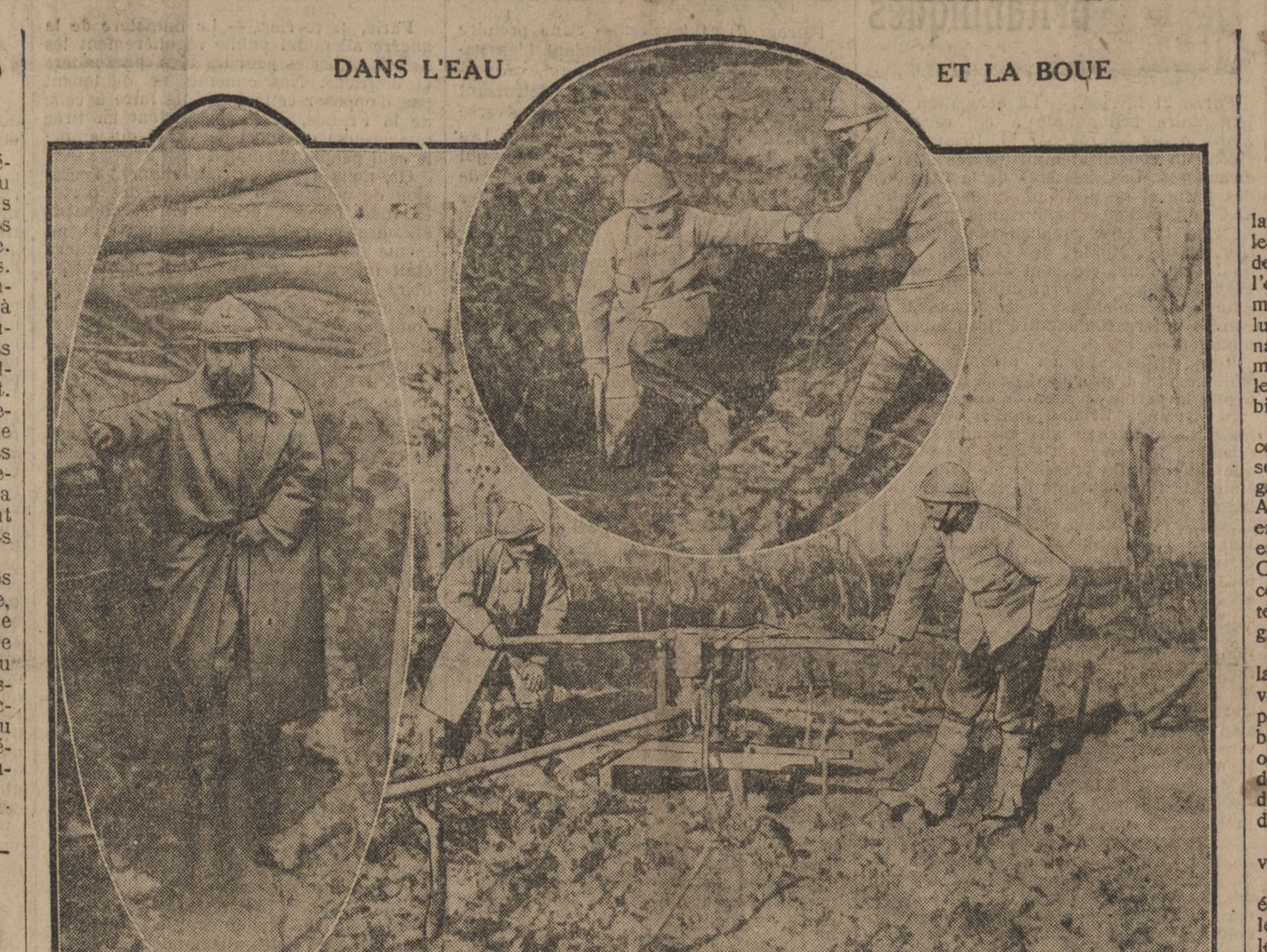

En haut : L'aide d'un camarade est nécessaire au « poilu » qui veut sortir d'un boyau plein de boue.
A gauche : En Argonne, les soldats sont munis de bottes en caoutchouc.
En bas : Pompe destinée à enlever l'eau des tranchées.

Photo DEDIEU

DU COLLÈGE DE FRANCE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Personne parmi nos plus célèbres savants ne devant aujourd'hui s'enfermer dans sa tour d'ivoire, a dit M. Camille Jullian à son cours d'ouverture, ses éminents collègues du Collège de France et lui-même s'offrent, comme des guides précieux, à tous les maîtres de la jeunesse française. Ceux-ci, en effet, aussi éloignés soient-ils des premiers, peuvent néanmoins tirer le plus grand profit de leurs retentissantes leçons d'histoire ou de philosophie sur les événements présents.

Ce qu'il faudrait attendre de l'Allemagne victorieuse est mis puissamment en relief par une des dernières leçons de M. Camille Jullian, qui a fait une saisissante énumération de ce que nous risquions de perdre si nous avions été vaincus.

« La défaite nous obligeait à changer le chemin de notre histoire et la nature de notre vie. Une Allemagne victorieuse, ce ne serait pas une nation plus forte que l'on apaise par un sacrifice; elle se transformerait en un empire sans borne et sans mesure, qui ferait sentir sa suprématie en tous lieux et en toute chose. »

Toutes les formes de la servitude qui nous auraient été imposées sont ensuite magistralement exposées : oppression économique, marque permanente d'esclavage aussi pénible qu'une contribution de guerre ou qu'un hommage féodal, puis servitudes scientifiques et artistiques supprimant tout le charme de nos talents. « La France aurait été vaincue dans ses morts aussi bien que dans ses vivants. » Mais le confiant et érudit historien montre ensuite la France au lendemain de sa victoire, « maîtresse de ses destinées plus qu'à aucun moment de son histoire, car elle aura assuré pour toujours la sécurité de nos frontières et terminé au dedans l'édifice de notre nation. »

C'est ce que répèteront autour d'eux, avec une même foi patriotique, tous les éducateurs de notre pays en même temps que, sur l'invitation de leurs chefs, ils répandront dans leurs milieux les « Lettres à tous les Français », publiées par M. Lavisse et un comité d'hommes éminents. Une de ces lettres sur *La Paix que les Allemands voudraient faire* est une des pages les plus émouvantes du grand éducateur, qui n'a pas attendu l'heure du danger pour prémunir son pays contre les attaques du dehors. Qu'il s'entretînt avec les jeunes écoliers de son village ou avec ses grands disciples les étudiants et normaliens, M. Lavisse se montra toujours un loyal et ardent patriote; ce qui lui donne aujourd'hui une autorité incontestée pour adresser à tous les Français ce mâle conseil : « Pour vaincre maintenant, il ne faut plus que tenir, mais tenir jusqu'au bout. Combien de mois cela veut-il dire et combien de sacrifices ! Beaucoup moins, infiniment moins que ne nous coûterait une seule minute de défaillance. »

Ces fortes et encourageantes paroles parties du Collège de France auront leur profond retentissement autour de toutes nos écoles.

L. AMBAUD.

N. B. — Les universitaires peuvent se procurer les *Lettres à tous les Français* au Comité de publication, 103, boulevard Saint-Michel, Paris.

Des Avances au Cardinal Mercier

Rome, 21 février. — Une personnalité du monde ecclésiastique a tenu au cardinal Mercier, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, un discours qui se peut résumer ainsi : « Mais, enfin, que diraient les Belges si on leur offrait ceci, ceci et cela ? » Le cardinal Mercier répondit que les Belges refusaient de prêter l'oreille à des suggestions de cette espèce, et que c'était d'ailleurs au gouvernement seul qu'il appartenait d'examiner cette question.

Le Coût de la Guerre

Pétrograd, 21 février. — Le journal russe « Novi Ekonomist » publie une étude sur le total des dépenses et des pertes occasionnées par la guerre pendant les dix-huit mois écoulés.

Selon les calculs du journal, les dépenses militaires ont atteint environ 175 milliards de francs pour toutes les nations belligérantes et, en moyenne, une journée de guerre est revenue à 325 millions de francs.

La dette de toutes les puissances en guerre, à l'exception du Japon, se monte aujourd'hui à environ 137 milliards de francs.

Quant aux pertes, elles ne sont, d'après le journal russe, pas inférieures à 15 millions d'hommes, dont 4 millions sont prisonniers. Au moins 5 millions sont tués ou grièvement blessés. Si l'on considère que les puissances en guerre ont mobilisé jusqu'à 45 millions d'hommes, on conclut que le tiers a été éprouvé et que la neuvième partie a succombé.

En évaluant la capacité de travail d'un homme à 12,500 fr., ce qui est un minimum, on obtient, en transformant les pertes en argent, 62 milliards 500 millions de francs, à ajouter aux 175 milliards de dépenses.

A côté de la force humaine, la force chevaline a été très éprouvée. Sur 6 millions de chevaux, la moitié a péri et, à toutes ces pertes, il faut encore joindre le prix des destructions causées par la guerre.

La conclusion du très intéressant article du « Novi Ekonomist », c'est que, tout compte fait, un jour de guerre fait perdre aux puissances belligérantes approximativement 500 millions de francs.

DÉPOUILLES SERBES

Le *Times* a reçu du directeur du *Bulletin Slave du Sud* la relation suivante de la destruction systématique des bibliothèques et des musées de Serbie par les Austro-Allemands et les Bulgares :

Les Austro-Allemands commencèrent par saccager la bibliothèque particulière du roi Pierre et les collections royales à Belgrade. A Nisch, les Bulgares trouvèrent les livres et documents précieux de la Bibliothèque nationale, de l'Université et des diverses Facultés, qui avaient été déménagés de Belgrade. Tous ces livres et documents furent confisqués et expédiés à Sofia... A Prizrend, sur 4,000 volumes, 3,300 ont été déjà expédiés dans la capitale bulgare. Parmi ces livres, se trouvent des éditions complètes et luxueuses de Molière, Shakespeare, Byron, Gogol, Tolstoï, Pouchkine, etc.

A propos du partage des trésors du musée ethnographique de Belgrade, des dissensions ont éclaté entre Magyars et Autrichiens. Les Autrichiens avaient demandé que cette collection unique fût réservée à l'Autriche. Leur armée n'avait pas plutôt envahi Belgrade qu'ils commencèrent à expédier les objets du musée à Vienne. Mais les Magyars réclamèrent leur part. Le comte Tisza vient d'annoncer au Parlement hongrois « que les deux gouvernements sont en train de négocier pour qu'un partage équitable de ces objets ait lieu entre l'Autriche et la Hongrie ».

Equitable est charmant. Robert Macaire et Bertrand parlant d'équité !

M. Camille SAINT-SAENS A BORDEAUX

La « *Marche Héroïque* »

Après New-York, San-Francisco et Paris, Bordeaux va fêter le génie grave, lumineux et tendre du maître de l'école française de musique, M. Camille Saint-Saëns, dont les quatre-vingts ans chargés de gloire s'allègent par l'amour de la vie, la verve acérée et l'agilité de l'esprit.

Au profit des Œuvres de Guerre municipales, nous entendrons une sélection des œuvres dramatiques du compositeur; il jouera au piano une de ses plus charmantes pièces et il dirigera l'exécution de cette *Marche héroïque* dont le maître a conté les vicissitudes.

« Je vous apporte un petit bibelot pour les collections de Carnavalet, » disait l'autre jour M. Saint-Saëns au conservateur de ce musée, M. Georges Cain. « N'avez-vous pas l'intention de rapprocher — après la Victoire — les reliques de la Grande Guerre des reliques du siège de Paris ?... Alors ce document sera, je crois, à sa place ici. C'est *Chant de Guerre*, une cantate composée en novembre 1870 en vue des concerts de l'Opéra et que les dits concerts refusèrent d'exécuter... oui, parfaitement, refusèrent... Mais je me suis bien vengé. J'en ai tiré la *Marche héroïque*, dédiée à la mémoire d'Henri Regnault. Depuis, cette *Marche héroïque* a fait son chemin, j'ose le dire; dernièrement encore on la jouait en l'honneur des Serbes dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. J'offre au musée Carnavalet le manuscrit original. »

Nous applaudirons à Bordeaux le compositeur dirigeant son œuvre. Ah ! s'il consentait à la raconter, à l'expliquer lui-même, quelle verveuse et attachante causerie vous savoureriez ! Le chroniqueur chez M. Saint-Saëns vaut le musicien. Il eût été un maître journaliste, nerveux, combatif, spirituel — et bien français. Que dis-je ? il l'est à ses heures. Dans la question Wagner, qui a provoqué une si belle levée de plumes, Saint-Saëns conduit la défensive comme il conduit son orchestre.

A l'enquête ouverte dans la revue de M. Henri Lapauze, la *Renaissance*, sur le point de savoir si l'on doit jouer Wagner après la guerre, le maître a répondu :

« Si l'on doit jouer Wagner après la guerre ?...

» On ne devrait pas le jouer parce qu'il symbolise la patrie allemande aux yeux de ses compatriotes.

» On ne devrait pas le jouer parce que les beautés écrasantes de ses œuvres font passer leurs défauts; parce que nos jeunes compositeurs, ne pouvant imiter les beautés, s'assimilent les défauts, et que la musique française perd en conséquence ses qualités spéciales : l'ordre, la clarté, le goût.

» On ne devrait pas le jouer parce que les amateurs se prennent pour ses œuvres d'une passion aveugle et intolérante qui leur fait mépriser l'école française, laquelle ne peut vivre si elle n'est ni appréciée ni encouragée.

» Il faut craindre seulement que Wagner ne prenne l'attrait du fruit défendu.

» Ce qu'il ne faut plus jouer surtout, ce sont les œuvres de ses successeurs allemands, Richard Strauss et autres. »

Tout y est : l'hommage au génie « écrasant » de Wagner et le souci de défendre contre le culte exclusif de ce génie nos jeunes compositeurs, nos amateurs, notre âme. Saint-Saëns parle comme il écrit sur les portées : en grand classique français. Si l'art n'a pas de patrie, les artistes en ont une !

P. B.

Le Second Voyage de M. de Méus

Dunkerque, 1916.

Souvent, le chevalier de Méus nous parlait avec tristesse de sa petite ville, dont les Allemands occupaient les faubourgs, et de la demeure qu'il avait dû quitter sur l'ordre de l'autorité militaire, lors des premiers bombardements. Un jour, il dit, ses lunettes embuées de larmes : « Si j'obtenais la permission d'aller retirer de chez moi quelques souvenirs, croyez-vous que les Anglais me prêteraient une automobile ? »

La femme du Chevalier était morte dans cette demeure, et je sais combien les choses sur lesquelles se posa un dernier regard tiennent au cœur de ceux qui restent. Aussi, respectueux de la piété de mon ami, entrepris-je les démarches nécessaires; et, en fin de compte, par un matin brumeux, le Chevalier, enveloppé de fourrures et encoigné dans le camion qui devait rapporter ses chères reliques, put donner le signal du départ vers la Belgique.

A mesure que se rapprochait le bruit de la canonnade, il retrouvait éventrées, couvertes de fange noirâtre, les routes jadis parcourues avec sa compagne dans leur cabriolet démodé. Le Chevalier respirait une odeur inconnue, faite de la décomposition des chairs, de la chimie des éclatements, de la macération des branches hachées dans les terreaux de la plaine.

— Où vais-je ?... murmurait le Chevalier.

Le chauffeur sifflotait une complainte écossaise évoquant devant ses yeux gris les côtes hérissées de pins légendaires et les lacs d'acier sur lesquels patinent de bons lutins.

— De grâce, ne siffle plus !

Mais l'Anglais, ne comprenant point, ne tournait même pas la tête.

Et ce fut la ville aux rues fiévreuses et mornes, que longeaient de funèbres contorsions de façades boursouflées, fendues, hagardes de toutes leurs fenêtres sans carreaux. Dans les ruines, cantonnait un régiment canadien : une section revenait des tranchées, les hommes nets et souriants. Parfois, sous le ciel bas, un bourdonnement marquait le sillage d'une marmite...

— Est-ce ma ville !... murmurait-il. Est-ce ma ville, Seigneur Jésus !...

Dans la salle du café où le soir il discutait au milieu d'un cercle passionné; dans cette salle, tous les étages effondrés avaient coulé, et à sa place préférée, un sommier ensanglanté se disloquait sous le poids des poutrelles et des moellons.

Le Chevalier frissonna. Il en était arrivé à ce degré d'expérience où l'on ne croit plus à la mort; mais il avait hâte de retrouver sa demeure.

— Plus vite !... cria-t-il.

Et comme l'Anglais ne comprenait point encore, il sauta près de lui et pressa du pied l'accélérateur. L'automobile bondissait. Soudain, au bord du marché, dont la toiture pendait ainsi qu'une guenille, quelqu'un appela : « Monsieur le Chevalier ! »

M. de Méus se détourna.

— Dieu me pardonne, vieillard infortuné !... Tu es encore ici !... La mort ne veut donc point de ta carcasse.

L'automobile stoppa; et le Chevalier regardait avec une telle surprise le père Vandenbüssche, un ancien serviteur de sa famille, qu'il ne prit nul souci de l'obus tombant loin d'eux.

— Viens !... fit-il, la gorge serrée.

Il tira le vieillard sur le marchepied, et le camion repartit.

— On vit dans une cave, Monsieur le Chevalier. Chaque jour les maudits nous bombardent !...

— Mais ma maison est-elle debout ?

— Comme vous et moi !

La voiture abordait une ruelle encadrée de hauts murs, au-dessus desquels des peupliers balançaient la tête. Par endroit les pierres étaient éboulées, et les glycines, léchées par l'incendie, laissaient pendre des grappes de petits cadavres recroquevillés.

Vandenbüssche désigna un seuil.

— Sur cette porte, fit-il, la demoiselle Vanhille, dont vous goûtiez tant le visage et la perruque en feu, a eu la tête emportée tandis qu'elle jasait avec un gentil canadien. Je passais. J'ai ramassé là une calotte de crâne avec sa cervelle.

Le Chevalier baissa le front.

Ils descendirent devant une ancienne maison de briques que précédait une grille drapée de vigne-vierge, dans laquelle la cloche étouffait ses appels. Les fenêtres étaient closes; la rouille encrassait les serrures, et la porte gémit lorsque le Chevalier la poussa d'une main tremblante. Il s'était découvert; derrière lui, Vandenbüssche tournait son bonnet entre ses doigts. L'Anglais alluma une courte pipe.

— C'est moi !... c'est moi ! répétait M. de Méus, dans le silence.

Le vieillard murmurait : « Elle nous voit et nous entend ! »

Ils firent quelques pas.

L'atmosphère ancienne, hantée par les chers parfums de l'aimée, s'était altérée au contact des moisissures, et elle frappait le Chevalier au visage comme une ennemie; il fit le mouvement de reculer.

— Ouvre les fenêtres !

Les cloisons tremblèrent, tandis que les volets claquant les murs laissaient pénétrer une grise lumière.

Alors, les poings au dos, le Chevalier se mit à passer en revue les pièces du rez-de-chaussée avec leurs bibelots, leurs meubles, leurs livres, leurs liasses de manuscrits, leurs tableaux, et il repassa plusieurs fois, bras morts, tête inclinée, sans savoir ce qu'il convenait d'emporter d'abord.

— Montons, dit-il.

A l'étage se trouvait la chambre de la morte, telle que le jour où son dernier souffle avait pris son vol par les plis des rideaux à chimères. Ils entrèrent. Sous un portrait d'enfant, le mur crevé découvrait les nuages; sans éclater, l'obus avait traversé la pièce et était sorti par la muraille opposée, ne laissant derrière lui qu'une traînée de plâtras.

— Que choisir ?... Les rideaux à chimères... La veilleuse... son fauteuil ?...

L'Anglais, qui s'était offert pour aider, s'empara, sans qu'on le lui ait commandé, de la table à ouvrage, et, la pipe aux dents, descendit ce meuble léger; mais dans la cour il trébucha : les soies et les cotons roulèrent dans la boue et la glace intérieure s'étant brisée, il revint s'excuser.

Le Chevalier se pencha pour contempler le désastre dont il croyait mourir; et voilà que devant ces menues choses dont « elle » tissait de la beauté, son œil demeura sans larmes. Hors de son cadre, et parce qu'il avait passé dans les mains de ce rustre aux joues vernies, le meuble avait perdu son sens religieux.

M. de Méus poussa doucement dehors Vandenbüssche et l'Anglais.

— Laissez-moi seul !

Puis il tira la porte, et dans l'ombre, tomba sanglotant sur la couche. Il comprenait de manière impitoyable que des choses ne recomposeraient jamais l'atmosphère où jadis « elle », sa toute aimée, avait vécu. A quoi bon les emporter dans son exil, déjà polluées par la guerre, insultées au cœur de leur sanctuaire clos par l'infernale atteinte de l'envahisseur ! Choses « qu'elle » avait touchées, désirées, comprises; livres qu'ils avaient lus; tout cela ne serait plus qu'objets incapables d'adoucir d'un clair souvenir sa souffrance. Il est des âmes qui meurent. A portée des lignes ennemies, la maison condamnée ne contenait plus qu'une âme défunte, et il valait mieux que tout ce qui lui rappelait cette seconde mort fut voué à la destruction. A quoi bon ce pèlerinage !...

Le Chevalier monta sur une chaise, saisit avec respect le portrait d'enfant, de leur petit enfant si longuement pleuré, et se dirigea vers l'escalier. Une dernière fois il se remémora des images chéries, puis songeant à ce que serait bientôt sa demeure sous l'inévitable rafale, brusquement il poussa la porte, avec le déchirement de l'homme qui, ayant épuisé les cruautés de la vie, met de ses mains le feu à son propre bûcher !...

JOSEPH SCHEWÆBEL.

(Reproduction interdite.)

LE PRIMAT D'IRLANDE SUR NOTRE FRONT

Londres, 19 férier. — *Mgr Crozier, primat d'Irlande, racontant, dans la* Gazette *de l'Eglise d'Irlande, une visite qu'il a faite sur le front ouest, fait un vibrant éloge de la population française, qui lutte pour son existence, comprenant l'horreur de la brutalité allemande. Mgr Crozier dit que l'égoïsme personnel a fait place à l'esprit de sacrifice. Il raconte avoir vu des vieillards qui labouraient, des enfants de douze ans qui semaient, et des femmes qui conduisaient la herse et nourrissaient le bétail. Il dit n'avoir vu aucun homme d'âge militaire n'étant pas en uniforme, sauf les mineurs.*

DESCENTE RAPIDE

— C'est la bécane d'un Boche...
— Pas de billes de cassées ?
— Si, la sienne !

Dessin inédit de Ch. GENTY

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 22 février 1916

(59)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

Et, ne pouvant l'embrasser, lui, elle se jeta dans les bras de sa mère, et Juliette de Villepreux reçut une avalanche de baisers qui ne lui étaient pas destinés. Mademoiselle Florimont était une personne très raisonnable, très pratique, qui savait, malgré son humeur capricieuse, se conduire très sagement, mais elle était avant tout franche, d'une franchise ouverte, qui ne lui permettait pas de conserver un secret. Et le secret de son amour venait d'éclater. Elle avait toujours aimé Frédéric : elle l'avait aimé enfant, elle l'avait aimé jeune homme, et elle l'aimait plus que jamais; elle le trouvait superbe. Et elle était fière de lui avoir avoué son amour, si dignement, dans ces caresses données à sa mère. Et lui était tout surpris, tout heureux de cet accueil si chaud, tout surpris de trouver une jeune fille alors qu'il s'attendait à revoir une enfant, tout heureux que la jeune fille lui eût gardé dans son cœur la place qu'il occupait dans le cœur de l'enfant.

— Mademoiselle Louison, dit-il d'une voix émue, j'avais cru hier que mon bonheur était complet en revoyant les chères créatures qui ont passé leur vie à m'aimer... J'étais bien ingrat... Mon bonheur n'était pas complet, puisque je ne vous avais pas encore vue... Maintenant, je n'ai plus rien à désirer.

Il lui offrit la main et la conduisit dans le salon. Louise se pencha à l'oreille d'Henriette.

— Comme il est beau !... N'est-ce pas ?

— Ce n'est pas moi qui te démentirai !

— Monsieur Frédéric, dit Louison en s'asseyant bien près de lui, vous allez me raconter tous vos dangers...

Et il avait commencé son récit, quand le notaire apparut et s'arrêta indigné.

— Louise ! cria-t-il d'une voix suffoquée, Louise !

— Eh bien ! père ?

— Je suis forcé de repartir tout de suite... Allons, viens !...

— Mais, père, rien ne me force à repartir, moi.

Frédéric s'avançait vers Florimont; le notaire lui adressa un salut froid, gourmé, ne lui tendit pas la main, et dit sèchement :

— Je suis heureux, Monsieur, de vous voir en bonne santé.

— Tu oublies, mon père, de féliciter M. Frédéric sur ses galons de capitaine.

— Je vous félicite, Monsieur, dit le notaire très ennuyé, mais n'osant pas résister à sa fille, je vous félicite, Monsieur... Viens, mon enfant...

— Père, M. Frédéric me racontait des choses si intéressantes !...

— Louison, dit la douairière, qui comprenait seule le secret de cette scène, accompagne ton père... Adieu, mon enfant.

Louise regarda son père, remarqua ses yeux furieux, ses sourcils contractés; puis elle regarda la marquise qui, du geste, la renvoyait; elle se leva lentement, se sentant envahie par une grande tristesse. Son père saluait avec embarras Henriette et sa mère. Elle le rejoignit. Et elle descendit lourdement l'escalier monumental de l'hôtel qu'elle avait gravi si légèrement. Le notaire l'entraînait rageusement, et il la porta dans sa voiture, plutôt qu'il ne l'y fit monter.

— Ah çà ! papa, que signifie ?

— Silence, Mademoiselle ! Vous comprendrez tout à l'heure l'inconséquence de votre conduite...

— Pardon, papa, expliquez-vous tout de suite.

— Tais-toi, te dis-je !

Et il refusa d'ajouter un mot, jusqu'au moment où ils furent revenus dans son cabinet; mais là, Louise, se redressant comme un petit oiseau en colère, s'écria :

— Vas-tu me dire pourquoi tu me prives de cette journée de bonheur, après laquelle j'aspire depuis si longtemps ?

— C'est qu'il ne me plaît pas que ma fille cause ainsi avec un jeune homme !

— Un ami d'enfance !... Et sous les yeux de sa mère et de sa sœur !

— Ce n'en est que plus dangereux ! Et je te prie de te montrer très réservée, à l'avenir, quand tu te trouveras en face de ce Frédéric !

— Tu ne m'avais jamais parlé de lui dans de pareils termes... Et ce matin encore...

— C'est que, ce matin, j'ignorais que ce malheureux fût capable...

— Frédéric n'est capable que de faire de belles choses, mon père !

Jamais une discussion aussi vive n'avait eu lieu entre le père et la fille; le père cédait toujours. Mais aujourd'hui, le père retrouvait en lui une énergie soudaine pour lutter contre le cœur de son enfant. Il croyait bien réellement faire son devoir.

— Sache donc, s'écria-t-il, que toute la fortune des Villepreux a été honteusement dévorée par le père de Frédéric...

— Cela n'a rien à faire avec Frédéric !

— Aussi ne l'en ai-je jamais rendu responsable, et tu sais bien que je l'aimais profondément ! Mais Frédéric, à qui sa situation imposait la plus sévère conduite, Frédéric, livré à lui-même, a suivi le détestable exemple de son père... Il a joué un argent qu'il n'avait pas, ce qui est une chose indigne... Soixante mille francs !

— Il ne s'agit que de cela ! fit joyeusement Louise, à qui l'indignation de son père en avait déjà imposé.

— S'il ne s'agissait que d'une aussi petite somme, dépensée en fantaisies, en folies de jeune homme, je lui pardonnerais aisément; je le gronderais en vieil ami, et ce serait tout ! Mais jouer ce que l'on n'a pas !... C'est malhonnête ma fille, cela ne fait que trop présager l'avenir de ce malheureux ! Son père est lancé dans des combinaisons louches qui peuvent le mener au déshonneur... Au déshonneur, entends-tu !...

» Je voyais tout cela avec désespoir; mais je me disais que le fils rachèterait par sa noblesse, par son héroïsme, par sa conduite irréprochable, ce qu'aurait fait le père... Et maintenant, je viens d'apprendre que le fils ne valait pas mieux que le père !... Louise, pardonne-moi ma violence ! Crois bien que c'est mon amour pour toi qui me force à te parler avec une telle brutalité !... Je vois que l'image de Frédéric s'est profondément gravée dans ton âme... J'ai été imprudent de permettre cela... J'aurais dû prévoir qu'on ne porte pas impunément dans ses veines le sang d'un Honoré de Villepreux !... Tu l'aimes, pauvre enfant !... Je t'en supplie, oublie-le !

— L'oublier !

Louise prononça ce mot avec un tel accent que son père en fut effrayé.

— Vous êtes injuste pour Frédéric, mon père ! Votre horreur du jeu vous égare. Et c'est à moi, toute enfant que je sois, à conserver la vraie signification des choses devant votre indignation. Je ne sais que trop les terribles conséquences de la conduite du marquis de Villepreux... J'ai l'air d'une fillette à l'esprit léger; mais j'ai bien compris tout ce qui se passait dans la maison de mes amies... Aussi, je vous affirme qu'il est souverainement injuste de comparer à ce marquis de Villepreux, à cet homme mauvais et inutile qui n'a jamais fait que le mal, son fils, si noble, si bon, si généreux !

» Vous condamnez pour une heure d'oubli, pour une action blâmable sans doute, mais qui ne se renouvellera jamais, je vous en réponds, un homme dont la vie s'est écoulée, jusqu'à présent, entre le devoir et l'honneur... Un homme qui porte si superbement son nom déjà si illustre !... Un homme qui réclamait avec tant de bravoure, dans un combat terrible, son droit de marcher le premier à la mort... Ah ! c'est injuste, mon père !... Et ne me demandez pas de l'oublier; il vaudrait mieux me demander de mourir !

XXIV

Logis de Garçon

Parmi les ravissantes habitations qui font ressembler le quartier Monceau à une ville ancienne, il n'en est pas de plus gracieuse, de plus artistique que celle qui s'élève à l'angle de la rue Fortuny et de l'avenue de Villiers. Elle se distingue de toutes celles qui l'entourent par sa simplicité, par la pureté de ses lignes, par la délicatesse de ses sculptures, qui en font un véritable bijou. Elle a été construite par un jeune architecte de talent qui, renonçant à innover, — puisque notre siècle est incapable d'avoir un style à soi — s'est contenté de copier la merveilleuse demeure qui est située à Orléans, dans la rue des Albanais, et qui est connue sous le nom d'« hôtel de Diane de Poitiers », bien que sa véritable dénomination soit « l'hôtel Cabut. » — C'est là que Marie Renaud avait conduit son fils à son retour de Marseille.

Quand elle avait vu son fils beau, bien portant, sur le pont du *Saghalien*, la pauvre mère était tombée évanouie. Depuis un mois, elle vivait dans les plus cruelles angoisses, s'imaginant que si son fils revenait si brusquement, c'est qu'il était malade. Et c'était le bonheur de le voir si superbe qui l'avait terrassée. Mais les émotions causées par le bonheur ne font jamais de mal. Elle revint bientôt à elle et put courir jusqu'au débarcadère, où elle eut enfin la joie de serrer son fils contre son cœur.

Jean lui présenta ses deux amis; elle ne prononça aucune parole pour les remercier; elle leur jeta seulement un regard plein de reconnaissance; et Brettecourt et Villepreux s'éloignèrent discrètement, laissant la mère et le fils à leur bonheur. Le colonel et le capitaine partirent le soir même pour Paris, après avoir fait remettre leur adresse à Jean Renaud. Jean Renaud n'aurait demandé qu'à partir aussitôt; il lui tardait d'embrasser sa grand'mère; mais Marie avait besoin d'une nuit de repos. Et ils ne quittèrent Marseille que le lendemain matin.

(A suivre.)

568e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 21 Février (15 h.)

Faible action des deux artilleries sur l'ensemble du front, sauf AU NORD DE VERDUN, où elles ont eu une certaine gravité.

En ARTOIS, au nord-ouest de la cote 140, l'ennemi a tenté sans succès deux attaques locales à la grenade.

Une escadrille de cinq avions français a bombardé les dépôts de munitions ennemis du CHATEAU DE MARTINCOURT et d'AZOUDANGE (sud-ouest et sud-est de DIEUZE).

Des avions allemands ont lancé cette nuit sur LUNEVILLE, DOMBASLE et NANCY quelques projectiles, qui n'ont causé que de faibles dégâts.

Du 21 Février (23 h.)

En ARTOIS, au nord de la route de Lille, l'ennemi a fait sauter une mine. Une contre-attaque immédiate l'a chassé de l'entonnoir dont nous tenons un des côtés.

En fin d'après-midi, les Allemands ont effectué un violent bombardement de nos tranchées, au NORD-OUEST DE GIVENCHY, auquel nos batteries ont répondu énergiquement.

Au SUD DE LA SOMME, dans le secteur de Lihons, après avoir dirigé sur nos lignes un intense bombardement et des émissions successives de gaz suffocants, sur un front de sept kilomètres, l'ennemi a tenté de sortir de ces tranchées en divers points. Il a été partout repoussé par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie.

En CHAMPAGNE, nous avons exécuté des tirs efficaces sur les organisations allemandes, à l'ouest de la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet.

En ARGONNE, tirs de destruction sur des ouvrages ennemis voisins de la route de Saint-Hubert. Nous avons démoli plusieurs observatoires aux abords du bois de Cheppy.

Dans toute la REGION DE VERDUN, les deux artilleries ont continué à se montrer très actives. Au sud-est de SAINT-MIHIEL, nous avons bombardé les positions allemandes au bois d'Ailly.

Les Allemands ont lancé un certain nombre d'obus sur SAINT-DIE; un habitant a été tué, sept ont été blessés.

AVIATION

La journée a été marquée par de nombreux combats aériens;

Au-dessus de Tagsdorff, est d'ALTKIRCH, un de nos avions attaquant de très près un fokker a ouvert sur lui un feu de quinze cartouches. L'appareil ennemi a glissé sur l'aile droite, puis est tombé.

Dans la région d'EPINAL, un albatros a été abattu par le tir de notre artillerie.

Dans la région de BURES, nord de la forêt de Parroy, un appareil allemand, attaqué par deux des nôtres s'est abattu dans nos lignes. Le pilote et le passager ont été tués.

Une escadrille de **sept appareils** français a livré combat à **quatre avions ennemis** dans la région de VIGNEULLES-LES-HATTON-CHATEL. Deux de ces derniers ont été contraints d'atterrir. Les deux autres ont pris la fuite.

Des avions ennemis ont bombardé FISMES, BAR-LE-DUC et REVIGNY. Auprès de ce dernier point, l'escadrille ennemie composée de quinze appareils a été assaillie par une de nos escadrilles de chasse et a dû livrer un combat au cours duquel un avion allemand a été abattu près de CIVRY, en Argonne. Les deux aviateurs ont été faits prisonniers.

Un second avion ennemi poursuivi a piqué brusquement dans ses lignes.

Un de nos groupes de bombardement, composé de dix-sept appareils, a lancé soixante-six obus de gros calibre sur le champ d'aviation de HABSHEIM et sur la gare de marchandises de MULHOUSE. Un autre groupe de vingt-huit appareils a jeté de nombreux projectiles sur la fabrique de munitions ennemies de PAGNY-SUR-MOSELLE.

A la suite de ces différentes opérations, tous nos avions sont rentrés à leurs terrains d'atterrissage.

Un zeppelin, en marche de Sainte-Menehould vers le sud, a été abattu par la section d'autos-canons de Revigny. Traversé par un obus incendiaire, il est tombé en flammes aux environs de Brabant-le-Roi.

Communiqué russe

Pétrograd, 21 février.

Front occidental

A SCHLOSSBERG près de Dvinsk, notre artillerie a canonné un attroupement considérable d'Allemands activement occupés à des travaux. Les Allemands se sont enfuis.

A ILLOUXT, nous avons fait sauter cinq journaux au-dessous de cinq blockhaus allemands. Nous avons occupé les entonnoirs formés par les explosions. Une lutte acharnée a été engagée pour la possession des deux entonnoirs extrêmes. Finalement, nous avons conservé ces entonnoirs.

Le 19 février, vers onze heures du soir, nos avions ont lancé plusieurs dizaines de bombes sur la gare et la ville de BUCZAKZ.

A la suite de la chute d'une bombe pesant un poud, une grande flamme rougeâtre a été aperçue, accompagnée d'une forte fumée.

Notre aéronef « Viloroi » a lancé sur la gare de MONASTERKISKO dix bombes de deux pouds, cinq de cinq pouds et une botte de flèches.

Sur le DNIESTER, dans les régions d'Uziesko, notre feu a enrayé les tentatives faites par des éléments adverses pour approcher de nos retranchements.

Mer Noire

Nos torpilleurs ont détruit sur les côtes d'ANATOLIE treize voiliers.

Front du Caucase

Dans la région côtière, nos unités ont délogé les Turcs du bassin de la rivière VITSESOU. Elles les ont refoulés derrière la rivière Beyoukdere.

Dans la poursuite de l'ennemi, dans la région d'ERZEROUM, nous avons encore fait prisonniers plusieurs centaines d'Askérts. Un détachement de cent Cosaques rencontrant dans la montagne une colonne turque d'infanterie et d'artillerie l'a attaquée bravement et l'a dispersée.

Notre infanterie a capturé trois batteries de campagne et de nombreux caissons d'artillerie.

Dans la région de KHNYS, notre cavalerie a chargé de grandes forces d'infanterie turque et un régiment de souveris (cavalerie régulière) attaché à la première. Les Turcs ont abandonné le terrain, laissant de très nombreux tués. Nous avons fait, en outre, des prisonniers.

Communiqué anglais

Londres, 21 février.

Front occidental

Une attaque sur le DEPOT DE DON a été prononcée hier par 26 AEROS. Il y a lieu de croire qu'ils ont fait des dégâts importants aux magasins et aux voies ferrées. Tous les appareils sont revenus sains et saufs.

Notre artillerie a bombardé énergiquement des tranchées ennemies aux environs de HULLUCH, au nord du CANAL D'YPRES A COMMINES.

Une violente détonation a suivi le feu violent de nos obusiers lourds contre les positions de l'artillerie ennemie dans la région de RAVIGHEN.

Les avions ennemis ont fait pendant ces dernières nuits plusieurs attaques sur diverses lignes de notre zone sans obtenir de résultat militaire.

Quelques civils ont été tués.

En Mésopotamie

Des aéros ottomans ont jeté le 17 et le 19 février, sur le camp britannique de KUT, des bombes qui n'ont causé aucun dommage. La situation reste stationnaire.

L'envoi de renforts au général Aylmer se poursuit d'une façon satisfaisante.

En Egypte

Au cours d'une reconnaissance aérienne des postes avancés turc à l'est du canal de Suez le 20 février, un aviateur britannique, descendant jusqu'à 600 pieds du sol, a détruit avec une bombe de 50 kilos l'usine turque d'énergie électrique d'Elhassama.

Communiqué belge

Le Havre, 21 février.

Rien de particulier au front belge.

Communiqué italien

Rome, 2 février.

Tout le long du front, on ne signale aucun événement important.

NOTES OFFICIELLES

Commission du Budget

Armements et Munitions

Paris, 21 février. — Avant d'aborder l'examen des crédits demandés par le ministre de la guerre pour le second trimestre de 1916, la commission du budget a entendu, dans une séance précédente, et celle de ce jour, un exposé détaillé de la situation des armements et munitions présenté par M. Lebrun, rapporteur d'ensemble du budget de la guerre.

Elle a retenu un certain nombre de questions sur lesquelles elle entendra le sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions avant le vote prochain des crédits.

Commission sénatoriale de l'Armée

La Fabrication de l'Artillerie

Paris, 21 février. — La commission sénatoriale de l'armée, réunie sous la présidence de M. Clémenceau, a poursuivi la discussion du rapport de M. Charles Humbert sur l'organisation des fabrications d'artillerie.

Cette discussion continuera à la prochaine réunion qui aura lieu mardi.

Commission de l'Armée

L'Emploi de la main-d'œuvre dans les Usines
Le renforcement des Cadres

Paris, 21 février. — La commission de l'armée a entendu M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, sur l'emploi de la main-d'œuvre dans les usines. Elle a continué la discussion du texte présenté par M. de Montaigu, rapporteur de la proposition de loi de MM. Noulens et Ceccaldi sur le renforcement des cadres.

Les Chevaux et l'Agriculture

Limoges, 21 février. — La « France Militaire » annonce que le ministre de la guerre a décidé que les prêts de chevaux aux agriculteurs ne seront plus désormais limités à une période donnée et qu'ils devront être pratiqués dans une mesure d'autant plus large que les dépôts sont mieux pourvus de chevaux.

La possibilité des prêts est naturellement subordonnée aux besoins du ravitaillement des unités au front et à ceux de l'instruction.

Une Interpellation sur les Réquisitions de Navires

Paris, 21 février. — M. Boussenot, député, va interpeller sur la manière dont les réquisitions des bâtiments prélevés sur la marine de commerce ont été opérées, et sur l'usage qui a été fait par l'Etat de ces bâtiments.

Mort de M. Jules Jaluzot

Paris, 21 février. — On annonce la mort de M. Jules Jaluzot, ancien député, fondateur des magasins du « Printemps ».

Mort d'un Sénateur

Wassy, 21 février. — On annonce la mort de M. Danelle-Bernardin, ancien député et sénateur de la Haute-Marne depuis 1887.

M. Danelle-Bernardin, qui était né en 1827, était vice-doyen du Sénat.

La Crue de la Seine

Troyes, 21 février. — La Seine déborde à Bar-sur-Seine et inonde les propriétés voisines. Les communications sont coupées avec les communes de Merrey et de Ville-sur-Arce.

A Troyes, le fleuve est étale.

Tirages financiers

VILLE DE PARIS 1910

Le numéro 73,286 gagne 100,000 francs.
Le numéro 405,412 gagne 10,000 francs.
Les cinquante-huit numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

472,862	115,788	258,500	463,796	97,199	152,903
182,325	251,637	233,066	477,863	41,317	209,456
329,936	47,132	107,258	406,599	427,241	193,876
20,840	188,342	205,696	452,627	106,663	555,786
155,623	65,971	91,664	673	455,852	346,329
9,141	34,613	145,025	52,230	494,759	229,759
123,059	113,879	415,137	326,196	588,503	284,884
463,156	297,648	265,247	195,614	284,006	121,301
139,273	70,065	277,429	385,931	66,700	330,100
	368,911	302,931	33,595	465,610	

DÉPÊCHES DE LA NUIT

A PARIS

Les Délégations parlementaires britanniques

Paris, 21 février. — La délégation parlementaire britannique a été reçue ce matin à dix heures par M. Briand, président du conseil et ministre des affaires étrangères. Les membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, qui étaient accompagnés par MM. Georges Leygues, Stephen Pichon, Guernier, Outrey, Moutet, de Chembrin, Chaumet, Daubigny, etc., ont été présentés à M. Briand par M. Franklin-Bouillon, député de Seine-et-Oise, vice-président du comité interparlementaire franco-britannique.

Lord Bryce, ancien ambassadeur à Washington et président de la délégation, a pris la parole au nom de ses collègues.

M. Aristide Briand, après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la mission, leur a exprimé la satisfaction que lui cause la présence en France des éminents représentants de la Grande-Bretagne. Cette satisfaction sera également ressentie des deux côtés du détroit où l'on se réjouit de la collaboration des deux Parlements et de l'union toujours plus étroite des nations alliées dans leurs efforts respectifs vers le but commun : la victoire.

En quittant le quai d'Orsay, la délégation s'est rendue à l'Elysée, où elle a été reçue par le Président de la République. M. Aristide Briand assistait à cette entrevue. M. Stephen Pichon, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères et vice-président du comité, a présenté à M. Poincaré les parlementaires anglais.

M. Raymond Poincaré, dans une allocution qui a produit une très grande impression, a rappelé le rôle joué par la Grande-Bretagne depuis la guerre. Il a montré que si la France a fait d'héroïques sacrifices pour repousser un ennemi dont le monstrueux effort est brisé désormais, l'Angleterre a fait plus encore en bouleversant ses traditions et en devenant une grande puissance militaire comme elle était une grande puissance maritime. « Cela, a dit le Président de la République, nous ne l'oublierons jamais. » M. Raymond Poincaré a terminé en déclarant que les bonnes relations entre les alliés avaient pour premier résultat de permettre une poursuite toujours plus énergique du but commun.

Lord Bryce, dans une réponse émouvante, a célébré le passé glorieux de la France et l'œuvre de civilisation universelle accomplie au cours des siècles par l'Université de Paris. Il a fait ressortir la différence du rôle joué dans l'histoire par l'Allemagne, dont il a flétri en termes véhéments les méthodes de guerre honteuses, qui sont une offense à la dignité du genre humain.

Après avoir assisté à un déjeuner qui leur a été offert par le comité interparlementaire franco-britannique, les membres de la délégation se sont rendus à deux heures et demie au Sénat, où ils ont été reçus par M. Antonin Dubost, président, et les membres de la Haute-Assemblée.

Le président du Sénat s'est plu à proclamer la haute signification de la visite de la délégation britannique.

« Pour nous, a-t-il dit, sénateurs de la République française, recevant, tandis que le canon tonne de Dunkerque à Belfort, la délégation parlementaire de la libre Grande-Bretagne, pour nous cette signification est celle-ci, c'est que nos deux pays se sont enfin compris; c'est qu'entre les fils des deux grandes révolutions modernes, entre les deux puissances civilisatrices de l'Occident, *désormais il n'y a plus de détroit.* »

Au nom de la délégation britannique, le comte de Desart remercie M. Antonin Dubost :

« Cette réception, dit-il, symbolise la solidarité de l'entente, l'amitié des deux peuples. C'est un témoignage de l'affection des deux nations, affection née de dix-huit mois de souffrances mutuelles et que rien n'arrêtera avant la victoire, que nous sommes bien résolus d'attendre. *Les liens qui nous unissent sont indestructibles, car ils doivent sauver la liberté du monde entier.* »

Une longue ovation est faite au comte de Desart. La réception terminée, la délégation a visité le palais du Luxembourg, notamment la salle des Conférences, la salle des séances, où les délégués britanniques se sont arrêtés devant les places occupées par Victor Hugo, Berthelot et le sénateur-aviateur Reymond, mort au champ d'honneur, et, après, la bibliothèque.

Après la visite, un lunch a été offert à la délégation.

M. Tittoni rentre à Paris

Nice, 21 février. — M. Tittoni est parti pour Paris à 2 h. 3 de l'après-midi. Il a été accompagné à la gare par les personnalités officielles de la ville.

Lorsque le train s'est ébranlé, la foule qui se trouvait sur le quai a crié : « Vive l'Italie! Vive Tittoni! Vive la France! »

Un « Te Deum » à Paris

Paris, 21 février. — Un « Te Deum » solennel a été célébré en l'église russe de la rue Daru en l'honneur de la prise d'Erzeroum. Assistaient à cette cérémonie religieuse : l'ambassadeur de Russie, le général Gilinsky, tous les hauts dignitaires de l'ambassade et la plupart des membres de la colonie russe à Paris.

En prévision de Nouvelles Visites de Zeppelins

Paris, 21 février. — Ce soir, vers huit heures, sur l'ordre du gouvernement militaire de Paris, l'éclairage de la banlieue de Paris a été diminué. Vers neuf heures un quart, des mesures analogues ont été prises dans Paris, et à neuf heures et demie, l'éclairage de la ville a été réduit aux quelques becs qui doivent rester allumés en cas d'alerte.

Cette extinction n'a produit que le sentiment de curiosité habituel, et malgré l'obscurité, les promeneurs sont nombreux.

Paris, 21 février. — A vingt-trois heures quarante, l'éclairage de Paris a été rétabli. On ne signale rien d'anormal dans la région de Paris.

Les Fêtes franco-italiennes A NICE

Un Thé offert aux Journalistes

Nice, 21 février. — Un thé-réception a été offert cette après-midi à la préfecture en l'honneur des membres de la presse venus à Nice pour les fêtes franco-italiennes.

Les principales personnalités de Nice y assistaient.

M. d'Atri, au nom des journalistes italiens, a remercié le préfet, et ce dernier a déclaré avoir été heureux de voir la fraternité latine s'affirmer d'une façon si éclatante sous le soleil de Nice.

Arrivée du Nouvel Ambassadeur du Japon

Marseille, 21 février. — Le vapeur japonais « Kushina-Maru », de la Nippon Line, venant de Yokohama, est arrivé cette après-midi dans notre port, ayant à bord, parmi les nombreux passagers, M. Kushiros Matsin, directeur au ministère des affaires étrangères du Japon, nommé ambassadeur du Japon à Paris. M. Kushiros Matsin, qui est accompagné de sa femme, de ses deux enfants et d'une suite de huit personnes, a été reçu à son arrivée par M. Kikatzi, premier secrétaire de l'ambassade du Japon à Paris; M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, et le consul du Japon à Marseille.

Fermeture de la Frontière hollandaise

Amsterdam, 21 février. — Les Allemands qui avaient entr'ouvert un moment la frontière belge, l'ont de nouveau hermétiquement refermée.

A ERZEROUM

La Poursuite des Turcs

Pétrograd, 21 février. — Sans prendre le repos qu'elle avait cependant bien gagné, l'armée du Caucase cherche à parfaire son brillant succès en détruisant tout ce qu'elle peut de l'armée adverse en déroute qui essaie de lui échapper. Les Russes talonnent les troupes turques qui fuient dans la direction du nord ou de l'est vers Tarkoum-Rize (ce dernier point est un port sur la mer Noire à 20 verstes au sud de Trébizonde) avec l'intention marquée de couvrir cette dernière ville pour empêcher l'avance russe d'Arkhave vers la mer Noire.

Une autre colonne turque, composée de la garnison d'Erzeroum, continue sa retraite sur la chaussée conduisant à Mamakhatoum-Edrzinjan-Sivas. Elle est également poursuivie par nos alliés qui parvinrent, comme on l'a vu hier, à soustraire aux unes et aux autres de notables contingents.

Les Responsabilités de la Chute d'Erzeroum

Genève, 21 février. — A Constantinople, on considère qu'un des responsables de la chute d'Erzeroum est le maréchal von der Golz, qui pour aller au secours de la Mésopotamie se serait opposé à l'envoi de secours à Erzeroum. Mais la responsabilité la plus grave est celle d'Enver-Pacha, qui, il y a quelques mois, alla visiter Erzeroum et en revint assurant que la grande forteresse ne manquait de rien et aurait pu soutenir tout siège, même contre une armée trois fois plus forte que celle du grand-duc Nicolas. Selon Enver-Pacha, Erzeroum était la place la plus formidable de la Turquie, et cependant elle est tombée après cinq jours de lutte. Il est donc évident que ses canons étaient sans munitions et que l'armée turque était démoralisée.

La Côte d'Asie bombardée

Athènes, 21 février. — Le 8 février, des navires de guerre anglais, assistés d'avions français, ont bombardé les défenses extérieures de Smyrne et la caserne de Vourla, ainsi que les casernements et le quartier général des troupes de Syrie, dans l'île de Clazomène. On constate des dégâts considérables dans les constructions militaires.

Combat en Mésopotamie

Amsterdam, 21 février. — *Des télégrammes de source turque annoncent des engagements sur le front de Mésopotamie. Des combats d'artillerie et d'infanterie ont eu lieu près de Kut-el-Amara, dans le secteur de Felahie. Les forces britanniques ont cherché à atteindre la rive droite du Tigre.*

Enver-Pacha au Secours d'Erzeroum et de Trébizonde

Siras se trouve à 375 kilomètres à l'ouest d'Erzeroum. Enver arrivera donc trop tard pour sauver l'Arménie.

Rome, 21 février. — Le « Popolo Romano » est informé de source turque qu'après le désastre d'Erzeroum la Turquie concentrera tous ses efforts pour la défense de Trébizonde.

Des renforts sont envoyés en grande hâte vers cette ville, dont la chute constituerait une irréparable menace pour Constantinople.

Genève, 21 février. — Le communiqué ottoman continue à rester muet sur la prise d'Erzeroum.

Front russe

OUVERTURE DE LA DOUMA

Pétrograd, 21 février. — L'ouverture de la Douma aura lieu demain.

VIOLENTES CHUTES DE NEIGE

Genève, 21 février. — Les correspondants de guerre des journaux allemands sur le théâtre oriental télégraphient que les opérations sur tout le front sont arrêtées par suite de la chute des neiges. Même l'artillerie a dû réduire son activité.

En Italie

Nouveaux Raids sur la Lombardie

Rome, 21 février. — Des avions ennemis ont volé ce matin au-dessus des provinces de Brescia et Milan. Les dommages matériels sont insignifiants.

Il y a eu deux morts et quelques blessés à Desenzano sur le lac; un blessé à Salo; deux morts et quatre blessés à Trezzo-Adda.

Toutes les victimes appartiennent à la population civile.

Brescia, 21 février. — Dans leur incursion d'aujourd'hui, les avions ennemis ont lancé des bombes aussi sur Gargnano. Une bombe est tombée sans causer de dommage ni faire de victimes dans l'hôpital Feltrinelli, où l'on avait cependant arboré le drapeau de la Croix-Rouge.

L'Aéroplane Caproni

Milan, 21 février. — Le Communiqué italien d'hier, en annoçant le raid sur Lubiana, disait « nos Caproni ». C'est la première consécration officielle de la valeur du puissant appareil que possèdent nos alliés et dont un officier de l'Entente eut à dire : « C'est le vrai torpilleur de l'air. »

L'Italie, qui était prête en tout lorsqu'elle déclara la guerre à l'Autriche, ne l'était pas en matière d'aviation, et on sait que des pilotes français avaient dû prêter leur concours pour la défense de certains points stratégiques. Cet inconvénient, auquel on a depuis remédié, était dû surtout à la lutte entre partisans des dirigeables et des avions, et sur les avis différents sur les mérites de chaque type d'aéroplane.

Enfin, on s'est mis d'accord à constater toutes les qualités de puissance, vitesse et armement pour l'offensive et la défensive de l'appareil inventé par l'ingénieur Caproni. Malheureusement, un de ces avions vient de tomber aux mains de l'ennemi tandis que jusqu'à présent on avait toujours cherché avec un soin jaloux à laisser le mystère autour des avantages de cet appareil italien. On s'en console en sachant que le type en service serait bientôt dépassé par une nouvelle conception de Caproni et qui fera bientôt parler d'elle.

En Tripolitaine

Dispersion de Rebelles

Le Caire, 21 février. — Les groupes de rebelles tripolitains qui s'étaient assemblés dans l'oasis de Laharia, se seraient dispersés dans la direction du sud-est.

La Guerre sous-marine

LES MENACES ALLEMANDES

New-York, 21 février. — Le « Fatherland », journal hebdomadaire allemand, écrit :

« Les Américains se trouvent en face de la crise la plus grave qu'ils aient traversée depuis le début de la guerre européenne. »

Le journal ajoute :

« Le gouvernement des Etats-Unis a beau étudier notre attitude et peser ses mots avec circonspection, il ne faut pas s'attendre à ce que l'Allemagne modifie son programme; si le gouvernement américain ne donne pas immédiatement l'avis de ne pas voyager sur des navires appartenant à une puissance belligérante, un autre navire transportant des passagers américains sera coulé dans quelques semaines. »

EN ALLEMAGNE

Statistiques truquées

Paris, 21 février. — Le ministère de la guerre allemand publie régulièrement les listes des pertes pour les tués, prisonniers et disparus. Nos ennemis ne manquent pas d'opposer cette façon de faire à celle de la France, et ils prétendent en tirer une preuve du souci de vérité qui anime le seul peuple allemand.

Or, nous avons eu fréquemment l'occasion de constater que le total des pertes en tués, blessés, prisonniers et disparus annoncé pour une même époque et un même régiment par les listes allemandes était inférieur au seul chiffre de prisonniers que nous avons faits à la même époque et pour le même régiment. Le service compétent en France a pu se persuader de façon décisive du peu de crédit qu'il convient de faire aux « verlustlisten ». Pour cela, il n'a eu qu'à confronter ces listes en ce qui concerne les prisonniers et disparus avec les états nominatifs des prisonniers allemands détenus en France. Son examen a porté tout particulièrement sur les listes de quatre régiments qui ont constamment combattu sur le front occidental et dont les numéros ne correspondent qu'à un seul corps de troupes; ainsi toute chance d'erreur devait être à l'avantage des Allemands.

Voici les résultats de ce travail :

Pour le 108e régiment (12e corps), le nombre de prisonniers indiqués sur nos états nominatifs est de 403; les listes allemandes n'en reconnaissent pour ce régiment que 259; différence en moins, 144; soit 35.7 %.

Pour le 112e régiment (14e corps), nous avons 234 prisonniers; le nombre de prisonniers figurant sur les listes allemandes n'est que de 48; différence en moins, 186; soit 79.4 %.

Pour le 144e régiment (15e corps), le nombre de prisonniers indiqué sur nos états nominatifs est de 94; les listes allemandes n'avouent pour ce régiment que 5 prisonniers; différence, 89; soit 94.6 %.

Enfin, pour le 153e régiment (4e corps), nous avons 196 prisonniers; le nombre reconnu par les listes allemandes est de 58; différence, 138; soit 70.4 %.

On voit par là le peu de confiance que méritent les publications officielles de l'Allemagne.

Les Émeutes en Allemagne confirmées

La Haye, 21 février. — On confirme les troubles qui ont eu lieu à Berlin le 5 février, dans le quartier Moabit, ainsi que ceux qui ont été annoncés comme ayant eu lieu à Aix-la-Chapelle.

En Angleterre

Quarante-trois Milliards de Crédits

Londres, 21 février. — Un Livre Blanc vient d'être distribué au Parlement, contenant les détails de la demande de crédit qui sera déposée à la Chambre des communes cette après-midi, par M. Asquith. Cette demande de crédits s'élève à *trois cent millions de livres sterling*, plus les crédits supplémentaires de cent vingt millions de livres sterling.

Le total des demandes des crédits atteint jusqu'à présent 1,720 millions de livres sterling, soit 43 milliards de francs.

Les Neutres

L'Espagne n'est pas germanophile

Paris, 21 février. — Aujourd'hui a eu lieu, au collège des sciences sociales, une intéressante conférence dont le but était de démontrer que l'Espagne n'est pas germanophile.

M. Arthur Chervin a montré que l'excès de germanisme aigu qui nous a tant ému n'a été qu'une manœuvre allemande d'une violence inouïe analogue à celle que nous avons vue éclater aux Etats-Unis, et qui n'a reculé ni devant l'assassinat ni devant l'incendie.

En Espagne, malgré une propagande effrénée et un gaspillage d'argent extravagant, l'emprise allemande n'a pas réussi.

Cette propagande n'a abouti qu'à faire beaucoup de bruit et bien peu de besogne.

Le conférencier, très applaudi, est arrivé à convaincre son auditoire que l'Espagne n'est pas germanophile, et que les neuf dixièmes des Espagnols sont pour la France.

« C'est là, dit-il, une proportion de nature à satisfaire les plus difficiles. »

Notre Commerce avec la Suisse

Paris, 21 février. — A la suite des réclamations auxquelles avait donné lieu le fonctionnement de la Société suisse de surveillance économique, la commission internationale des contingents et la commission interministérielle des dérogations aux importations, qui siègent l'une et l'autre à Paris, ont décidé de simplifier les formalités jusqu'ici exigées en ce qui concerne deux catégories de transport.

Pour les colis postaux d'un poids inférieur à 5 kilos, et pour le factage par messagerie d'un poids inférieur à 10 kilos, l'importateur suisse n'aura plus à s'adresser à la S. S. S.; l'exportateur français n'aura qu'à demander une autorisation d'exportation à la direction générale des douanes à Paris.

Les marchandises expédiées seront acheminées sur un point déterminé de la frontière française où fonctionnera un service de contrôle confié à des représentants de l'administration française d'une part et de la S. S. S. d'autre part.

Le « Journal officiel » donnera incessamment la liste des marchandises exportables par colis-postaux ou en messageries.

L'organisation nouvelle se poursuit avec célérité, de telle façon que la reprise du trafic puisse avoir lieu très prochainement.

En outre, les formalités indispensables pour obtenir le titre d'autorisation, d'exportation et de transport, sont simplifiées. Jusqu'ici, les services de la S. S. S. à Paris devaient envoyer à la signature aux exportateurs en France la demande d'importation présentée à la S. S. S. par leur acheteur de Suisse.

Cette manutention de formulaires, leur envoi aux quatre coins de la France, leur retour à Paris prenaient un temps précieux, dont la durée était fréquemment augmentée par des demandes de renseignements complémentaires. Cette formalité a été abolie. Les demandes d'autorisation d'exportation et de transport sont maintenant acheminées directement des bureaux de la S. S. S. à Paris, auprès de l'administration française compétente.

En Roumanie

Un Million pour sa Défense

Bucarest, 21 février. — Le gouvernement roumain a soumis à la Chambre des Députés un projet de loi d'après lequel le crédit de guerre de 200 millions est porté à 600. Il sera couvert par des Bons du Trésor et des emprunts intérieurs et extérieurs.

Au Monténégro

Les Prétendues Négociations austro-monténégrines

Paris, 21 février. — La presse austro-allemande fait tous ses efforts pour prêter une apparence de réalité aux prétendues négociations avec le Monténégro. On assure maintenant que deux personnages sans mandat, des noms de Papovitch et Ramadanovitch, se présentèrent aux autorités autrichiennes comme envoyés d'un troisième personnage, Radoulovitch, se prétendant président du conseil par intérim du Monténégro. C'est celui-ci qui aurait envoyé au roi Nicolas un message pour le prier de désigner des plénipotentiaires avec plein pouvoir pour traiter. C'est ce message que l'Autriche aurait transmis au gouvernement espagnol, en le priant de le faire parvenir au roi Nicolas par l'intermédiaire du gouvernement français.

DANS LES BALKANS

Nous prendrions les devants à Salonique

Paris, 21 février. — Le *Temps* reproduit une correspondance de Salonique dont voici un passage intéressant :

« On avait fait courir le bruit ici que nous avions en face de nous 60,000 Bulgaro-Boches réunis aux environs de Monastir, 110,000 des mêmes entre Zerna et Petritch, 50,000 Turcs entre Xanthi et Gumuldjina, 150,000 Bulgaro-Boches dans l'ancien royaume de Serbie et enfin 60,000 Austro-Bulgares en marche contre l'Albanie, sans compter une cinquantaine de mille Autrichiens, Allemands et Bulgares massés sur la frontière roumaine. Ce sont des plaisanteries dont nous ne sommes pas dupes.

» Nous avons la notion très exacte de ce que nous avons réellement en face de nous, et surtout nous savons que l'ennemi ne peut pas nous attaquer. Même s'il avait les effectifs voulus pour le faire, il ne le pourrait pas, faute de grosse artillerie et des munitions nécessaires. La ligne du Vardar lui est interdite, et pour longtemps, et il ne peut pas songer à amener par les routes de ce pays — ou du moins par ce qu'on appelle ainsi — les munitions des 305 et des 380. Nous sommes bien tranquilles à ce point de vue.

» Au reste, ici, nous autres, nos hommes et le commandement, sommes dans des dispositions telles que jamais ils ne nous attaqueront. C'est nous qui irons de l'avant; nous le savons, et c'est ce qui nous fait prendre patience. En un mot, quand vous lirez des correspondances étrangères vous disant que nous serons attaqués, n'en croyez rien, attendez encore un peu et vous verrez! »

Le Général Sarrail chez le Roi Constantin

Athènes, 21 février. — *Le général Sarrail est arrivé ce matin à dix heures. Il était accompagné du lieutenant-colonel Jacquemet, chef d'état-major de l'armée d'Orient; des capitaines Mathieu et Bouet, officiers d'ordonnance.*

Le général s'est rendu immédiatement à Athènes, où il a été reçu en audience par le roi.

En sortant du palais, le général, accompagné du colonel Braquet, attaché militaire de la légation de France, est allé s'inscrire chez les princes et les princesses.

Sur le parcours, dans les rues de la ville, le général Sarrail a été souvent acclamé.

A une heure un quart a eu lieu un déjeuner de trente-huit couverts offert par le ministre de France.

Le maréchal de la cour, le général Danglis, le général Douzmanis, plusieurs officiers supérieurs de l'état-major grec; M. Politis, directeur général au ministère des affaires étrangères; M. Benakis, maire d'Athènes; M. Melas, président du Conseil municipal; les ministres des puissances alliées avec les attachés militaires; le président de la commission financière internationale, plusieurs notabilités françaises et le personnel de la légation assistaient à ce déjeuner.

Le général, accompagné du ministre de France, a visité ensuite le président du conseil, puis il s'est rendu à la légation.

M. Guillemin lui a présenté les membres de la colonie française.

Le général a ensuite rendu visite aux anciens présidents du conseil, MM. Venizelos et Zaïmis.

Athènes, 21 février. — Toute la presse s'occupe de l'arrivée, ce matin, du général Sarrail. Les mêmes feuilles qui, dans le passé, ont critiqué les actes du général expriment leur sympathie pour le vaillant chef de l'armée d'Orient, sauf les journaux « Embros » et « Nea Imera », qui ne formulent pas d'appréciations.

La « Patris » dit :

« L'illustre général qui a pris une part active à la bataille de la Marne, est maintenant chargé de rendre Salonique inexpugnable, et ses ennemis se rendent compte que ce but est atteint. Il les attend et paraît vouloir lui-même leur rappeler que le vainqueur de Verdun se trouve dans les Balkans. Dans la personne du général Sarrail nous saluons l'émule des anciens généraux des républiques grecques qui défendirent la patrie par l'épée et luttèrent aussi pour les libertés du peuple. Le général Sarrail, à la tête de centaines de mille enfants de la troisième République défend la Macédoine contre ses ennemis. Une victoire grande et définitive couronnera l'œuvre du général français, dans cette lutte de la France libérale en faveur de la liberté de la Macédoine. »

L'article conclut :

« Général, soyez le bienvenu! »

La « Nea Hellas » dit :

« Son nom sera gravé dans nos cœurs avec reconnaissance, car il aura défendu Salonique. »

Le « Kairi » estime qu'il y a eu de la part du général français un malentendu sur les sentiments des Hellènes envers les alliés, et il ajoute :

« Nous sommes certains que son entrevue avec le roi Constantin dissipera ce malentendu, et nous saluons l'arrivée de Sarrail comme l'aube du rétablissement complet des liens entre l'Entente et la Grèce. »

Situation grave en Turquie

Salonique, 21 février. — *Des voyageurs confirment que la situation en Turquie est particulièrement grave. De sérieux différends entre les Jeunes et les Vieux-Turcs se préparent à Constantinople et dans les provinces. Parmi les mécontents figurent les anciens pachas Osman-Abi et Issat, ainsi que des étudiants.*

UN NOUVEL ETAT ALBANAIS

Athènes, 21 février. — Le bruit court que certains politiciens bulgares préconisent la création d'un nouvel Etat albanais qui comprendrait la plus grande partie de la Serbie, et qu'ils proposent de mettre le prince Cyrille à la tête de ce nouvel Etat.

L'AVANCE AUTRICHIENNE EN ALBANIE

Genève, 21 février. — Les dépêches de Vienne reçues ce matin annoncent une sensible avance des troupes austro-hongroises sur la côte Adriatique, tant autour de Durazzo qu'au nord de Vallona. Devant Pazar-Sjak (10 kilomètres à l'est de Durazzo), une position avancée italienne a été prise par des détachements austro-hongrois. D'autres détachements seraient à proximité des lignes de défense de la place établies au sud-est de Durazzo.

En même temps, des groupes albanais combattant aux côtés des Austro-Hongrois ont occupé, outre Bérat, les deux localités de Pekinje (sur le Stroumbi, la rivière qui passe à El-Bassan, à 30 kilomètres à l'est d'El-Bassan et à 20 kilomètres de la côte adriatique), et de Liusnia (à 15 kilomètres au sud de Pekinje et à 20 kilomètres de la côte).

L'INCIDENT GRECO-BULGARE

Athènes, 21 février. — La patrouille bulgare qui s'est rencontrée avec une patrouille grecque était à la poursuite d'un déserteur.

Sur l'intervention d'officiers, l'incident n'eut pas d'autre suite.

AUTOUR DE DURAZZO

Berne, 21 février. — Le correspondant du « Lokal Anzeiger » au quartier général écrit :

« Le demi-cercle autour de Durazzo est formé et une attaque concentrique contre la capitale devient possible. La coopération des troupes albanaises s'est révélée précieuse.

» Durazzo sera défendu par la troisième armée serbe réorganisée, sous le commandement du général Sturm.

» Les principales forces austro-hongroises se concentrent au bord du fleuve Arvède. »

Dépêches de la Journée

Les Hydravions boches sur l'Angleterre

Un seul Mort et un Blessé

Londres, 21 février (officiel). — *Au sujet de la récente incursion des aéros allemands, les derniers renseignements établissent que les pertes subies à Walmer ont été exagérées. Il y a eu au total un jeune homme de seize ans tué. Un autre du même âge a été blessé.*

Une vingtaine de devantures de magasins dans la ville ont été enfoncées.

Lowestoft, 21 février. — Le raid d'avions eut lieu en plein jour, quand les gens se rendaient à l'église. Une bombe manqua de quelques mètres à peine la chapelle méthodiste, située derrière un îlot de maisons, dont l'une fut touchée par la bombe qui traversa le toit. Il n'y avait personne à l'intérieur. La force de l'explosion brisa les fenêtres du côté de la chapelle qui se trouvait voisin des maisons.

Le service religieux venait de commencer, les fidèles chantaient une hymne quand l'explosion se produisit, suivie d'une pluie d'éclats de verre et de plâtras qui tomba sur l'assistance. Personne ne fut blessé.

Les toits des maisons touchées furent broyés, les murailles ébranlées et les fenêtres entièrement détruites. Les rues étaient pleines de monde qui se rendait à l'église, mais la foule montrait beaucoup plus de curiosité que de crainte.

On ne remarqua pas les avions avant qu'ils fussent arrivés sur la ville; par conséquent aucune alarme ne put être donnée. C'était une délicieuse matinée, avec une très légère brume, le soleil brillait magnifiquement et un léger vent soufflait du nord-est.

Les deux hydroplanes s'en retournèrent aussitôt après avoir jeté leurs bombes. Un des avions semblait venir du nord, l'autre de l'est. Ils furent poursuivis par quelques-uns de nos aéros. Le bombardement dura environ un quart d'heure.

Bombardement des Forts des Dardanelles

Amsterdam, 21 février. — Des télégrammes de Constantinople déclarent que quelques forts des Dardanelles près des goulets ont été bombardés par des croiseurs et des torpilleurs le 15 et le 16 février; trois aéros ont survolé les batteries qui ont tiré dessus.

Le Raid d'Avions italiens sur Lubiana

Rome, 20 février. — Le raid d'avions italiens sur Lubiana peut être considéré comme la première tentative sérieuse d'aviation italienne vers l'intérieur du pays autrichien.

Les escadrilles militaires s'étaient bornées jusqu'ici à accomplir des reconnaissances ou des bombardements sur les voies ferrées des stations de concentration des troupes et du matériel dans la zone de guerre. Il a fallu les récentes incursions ennemies à Milan, Ravenne, Monza, pour décider le haut commandement italien à lâcher la bride à ses aviateurs, impatients de prouver qu'ils n'étaient pas inférieurs en courage et en habileté à leurs collègues européens.

La ville qui devait expier la barbarie de l'état-major autrichien, fut Lubiana, située à 85 kilomètres de la ligne de l'Isonzo. Grâce à d'excellents appareils qui feront bientôt parler d'eux, de nombreuses grenades et bombes ont pu être jetées sur la ville. Un appareil assailli par six avions autrichiens, fut obligé d'atterrir.

Le résultat de ce premier raid est donc tout à l'honneur de l'aviation italienne. L'effet moral ne lui sera certainement pas inférieur.

Le pape avait à diverses reprises insisté auprès de l'empereur François-Joseph pour que les méthodes barbares de lutte fussent abandonnées, mais l'empereur d'Autriche avait trouvé une réponse très originale à la demande du Souverain Pontife. Non seulement ses aviateurs continuèrent le bombardement aérien des cités ouvertes, mais ils allèrent lancer leurs engins meurtriers juste sur l'église Saint-Apollinaire, qui se trouve en dehors de la ville même de Ravenne. Le hasard peut être difficilement invoqué dans un tel cas.

Il semble que la méthode employée par l'état-major italien aura plus de succès que celle du Vatican, car la barbarie autrichienne sera payée désormais, non plus d'une remontrance du chef de l'Eglise, mais bien du sang autrichien que les représailles feront couler à l'intérieur de l'empire.

Les journaux souscrivent pleinement à cette mesure et expriment l'espoir de voir mettre en vigueur l'antique loi du talion.

Navire renfloué

Londres, 21 février. — Le Lloyd annonce que le vapeur « Comrie Castle » a été renfloué.

Une Note anglaise au sujet des importations en Belgique

Londres, 21 février. — Le ministère des affaires étrangères publie une correspondance échangée entre sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, et le ministre de Belgique à Londres, au sujet des représentations de ce dernier concernant la nécessité de permettre d'importer en Belgique des matières premières, afin d'empêcher le chômage et la misère qui y règnent partout. Cette correspondance montre qu'il y a quatre mois, la commission des secours en Belgique, avec l'assentiment de la Grande-Bretagne, soumit aux autorités allemandes de Bruxelles un projet pour l'importation des matières premières sous le contrôle de la commission, aux conditions suivantes :

Les Allemands permettraient l'importation en franchise des matières premières et l'exportation des articles manufacturés avec ces matières, le tout par l'intermédiaire de la dite commission. Aucun embargo ni réquisition ne frapperaient les matières premières et les articles manufacturés similaires en stock en Belgique. Les usines ainsi alimentées jouiraient des mêmes immunités que les entrepôts de la commission.

La Grande-Bretagne pensait que cet arrangement atténuerait beaucoup le chômage et la misère. Malgré des demandes réitérées, les autorités allemandes gardèrent le silence.

Sir Edward Grey dit : « Il est donc aujourd'hui évident que les Allemands entendent repousser tout arrangement ayant pour but de secourir l'industrie belge avant d'avoir dépouillé le pays de sa dernière once de matières premières et d'articles manufacturés susceptibles de leur servir et qu'ils visent à provoquer un chômage si général, que les travailleurs belges soient contraints d'émigrer en masse en Allemagne ou d'accepter en Belgique un travail tout à l'avantage des Allemands. La Grande-Bretagne doit donc décliner toute responsabilité envers le peuple belge pour les maux que l'ennemi a causés et qu'il refuse de faire disparaître. »

La correspondance établit clairement que l'importation des denrées alimentaires, assurée par la commission des secours, continuera à être facilitée par la Grande-Bretagne.

Pour l'Entente militaire des Alliés

Les Chefs italiens à Paris

Paris, 21 février. — *Le général Porro, sous-chef d'état-major de l'armée italienne, viendra en France ces jours-ci prendre part aux travaux de la conférence militaire préliminaire qui doit préparer le conseil des alliés.*

Le généralissime Cadorna viendra à la fin de mars, en même temps que plusieurs membres du cabinet italien.

Le nouveau Commandant allemand sur le Front égyptien

Copenhague, 20 février. — Suivant un télégramme de Berlin, le général Kress von Kessenstein a été nommé commandant en chef des troupes du front égyptien en Allemagne.

Un Hangar de Zeppelins endommagé

Romanshorn, 21 février. — L'ouragan de mardi a démoli une partie du hangar des zeppelins à Friedrichshafen, construit il y a six mois pour abriter quatre zeppelins qui devaient être terminés dans quinze jours

Les Débats de l'Affaire des Colonels suisses

Genève, 21 février — La date des débats du procès des colonels reste fixée au 24 février.

Les Russes maîtres de l'Arménie

Pétrograd, 21 février. — La troisième armée turque, dans sa retraite désordonnée, causée par la rupture du front d'Erzeroum, recula en tronçons séparés et disloqués.

Elle est sans vivres, à une distance énorme de toutes les bases d'approvisionnements.

Elle est destinée à perdre au moins la plus grande partie de son artillerie et une grande partie de ses effectifs.

En un mot, l'Arménie est, dès maintenant, aux mains des Russes.

Tout retour offensif des Ottomans, même s'ils concentraient de ce côté leurs plus grandes forces, serait toujours des plus difficiles, à cause du manque complet de moyens de communications.

LES CONSÉQUENCES DE LA PRISE DE MOUCH

Pétrograd 21 février. — La prise de Mouch est spécialement importante parce que la ville est le point de jonction d'une route principale; qu'elle a été récemment utilisée par les Turcs comme magasin et centre d'entraînement des réserves. Deux divisions qui avaient été coupées du corps principal de la 3e armée à la fin de janvier, s'y étaient retirées; maintenant, elles se trouvent coupées à nouveau et s'enfuient vers le sud dans l'espoir de rejoindre le 12e corps d'armée que l'on dit être en marche venant de Mossoul.

Ces succès des troupes russes justifient l'espoir que l'on a de les voir se développer et se traduire finalement par une écrasante victoire

UNE ARMÉE TURQUE DE SECOURS

Pétrograd, 21 février. — L'armée de secours commandée par Enver-Pacha serait partie de Sivas vers Erzeroum.

Pétrograd, 21 février. — Le correspondant de la « Gazette de la Bourse », de Tiflis, télégraphie que deux corps turcs qui marchaient comme renforts sur Erzeroum ont rebroussé chemin en apprenant la chute de la forteresse.

LE TSAR FELD-MARÉCHAL ANGLAIS

Londres, 21 février. — Le général sir Arthur Paget vient de partir pour la Russie où il va offrir au tsar, au nom du roi d'Angleterre, le bâton de maréchal de l'armée anglaise.

LE GRAND-DUC NICOLAS A ERZEROUM

Pétrograd, 20 février. — Le généralissime de l'armée du Caucase, le grand-duc Nicolas, est parti pour Erzeroum.

LE VOYAGE DE M. FILIPESCO

Bâle, 21 février — M. Filipesco serait parti pour la Russie hier. Pendant son voyage, l'ancien ministre roumain sera reçu en audience par le tsar, et il se propose d'aller ensuite sur le front russe pour se rendre compte de l'importance des forces militaires dont nos alliés disposent actuellement.

Le Relèvement militaire de la Russie

Canons, Munitions et Hommes en Abondance

Londres, 21 février. — Dans une interview, le ministre de la guerre fait la déclaration suivante :

« En assumant la responsabilité de diriger le ministère de la guerre, je me suis proposé de mener à bien une triple tâche : fournir aux armées des munitions en quantité suffisante, développer le plus possible la production du matériel de guerre et faire l'éducation d'une nouvelle armée complètement entraînée. »

A l'heure actuelle, *la production des munitions a plus que triplé et les besoins de l'armée sont plus que largement assurés, en raison des larges réserves accumulées.*

Au printemps dernier, l'armée russe avait besoin de nouveaux effectifs pour parer à ses besoins. *La première mesure que j'ai prise a été d'appeler sous les drapeaux 500,000 hommes.* Pour les recevoir, les casernes et les dépôts nécessaires furent construits sans retard. Depuis, j'ai maintenu le même nombre d'hommes qui sont soumis à un entraînement intensif me permettant de maintenir tous les régiments à effectifs complets.

Pendant ce temps, *la production des fusils s'est accrue de 200 % au minimum,* tandis que les approvisionnements fournis par l'étranger augmentaient de leur côté, malgré les glaces qui bloquaient nos ports du Nord.

Je peux en dire autant en ce qui concerne la fabrication des canons. Comme président du conseil spécial je suis plus particulièrement intéressé aux entreprises qui, de près ou de loin, se rattachent à la guerre et j'ai pu à ce titre aider et encourager les nouvelles et très heureuses affaires qui se créent partout en Russie.

Mon but est d'obtenir que *quelle que soit l'époque à laquelle la fin de la guerre pourra être envisagée, la Russie soit à ce moment complètement équipée pour parer à tous les besoins et, par conséquent, plus en situation de continuer les hostilités si cela était nécessaire.*

La GUERRE D'ORIENT

Le Général Sarrail et le Roi Constantin

Salonique, 21 février. — Le général Sarrail a quitté Salonique pour Athènes, où le roi attend sa visite aujourd'hui. On attache une grande importance à ce voyage, qui marquera dans les relations de la Grèce avec l'Entente. On rapproche de cette visite celle que des généraux grecs viennent de faire aux lignes alliées, ainsi que les facilités de ravitaillement qui ont été accordées par le général Sarrail aux troupes grecques de Sérès.

LE CABINET GREC

Athènes, 21 février. — La « Patris » rapporte le bruit qu'il se pourrait que M. Zaïmis fût appelé, prochainement, à constituer un nouveau cabinet.

Les divergences de vues, entre MM. Gounaris et Rhallys, ne firent que s'accentuer, paraît-il, depuis la disparition de M. Théotokis.

DÉPART PRÉCIPITÉ DU BARON SCHENK D'ATHÈNES

Salonique, 21 février. — Le fameux chef de la propagande allemande en Grèce, le baron Schenk, a quitté précipitamment, et d'une manière mystérieuse, la capitale grecque, se dirigeant en auto vers Monastir.

Le baron von Schenk aurait été appelé à Berlin pour justifier une dépense de 3 millions 500,000 marks, qu'il aurait faite en Grèce.

LES RENFORTS DES ALLIÉS

Athènes, 21 février. — On mande de Salonique, que les alliés reçoivent constamment de nouveaux renforts.

LA BULGARIE VOUDRAIT SALONIQUE

Bucarest, 21 février. — Le gouvernement bulgare n'attaquera pas les alliés à Salonique, à moins que la possession de cette ville ne soit garantie à la Bulgarie. Tant que l'Allemagne n'obtiendra pas le consentement de l'Autriche à cette cession, la Bulgarie ne bougera pas.

Un Incident bulgaro-grec

Salonique, 21 février. — **Le 17 février, une patrouille bulgare a traversé la frontière près de Doiran. Elle a rencontré une patrouille grecque avec laquelle elle a échangé des coups de feu. Les Bulgares se sont retirés en perdant deux tués. Un grec a été blessé.**

PROHIBITION D'EXPORTATION EN ROUMANIE

Bucarest, 20 février. — Le gouvernement a déposé au Parlement un projet de loi prohibant l'exportation des céréales et des légumineuses, afin d'assurer la consommation intérieure et la réalisation de divers contrats signés avec l'Allemagne et l'Angleterre.

Le colonel Tatarinof remplace le colonel Semonoff, promu général, comme attaché militaire de Russie à Bucarest.

L'AVANCE AUTRICHIENNE EN ALBANIE

Genève, 21 février. — Les Autrichiens annoncent la prise des positions avancées et l'occupation de Bérat.

UN CROISEUR GREC EN ALBANIE

Rome, 21 février. — Le croiseur grec « Helli » est arrivé à Durazzo, afin de protéger éventuellement les nombreux Grecs résidant dans la ville et les régions environnantes, au cas de l'arrivée des Bulgares et des Turcs.

Aux États-Unis

Rappel possible de M. Bernstorff

New-York, 21 février. — La demande de rappel du comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, est prévue dans une déclaration officielle donnée hier à tous les journaux, d'après laquelle « ce diplomate a outragé toutes les convenances en se servant de la presse américaine pour donner des informations mensongères sur l'attitude de ce pays ».

Bien que le comte Bernstorff puisse faire des excuses, on considère qu'il est fâcheux qu'il prolonge son séjour aux Etats-Unis.

On croit, en effet, savoir que le président Wilson et M. Lansing sont tous deux exaspérés par ses actions et sa propagande.

Dans tous les milieux, on considère qu'une crise diplomatique entre les Etats-Unis et l'Allemagne approche rapidement.

On croit que le comte Bernstorff sera forcé de demander lui-même son rappel à Berlin, se trouvant sous l'accusation d'avoir manqué à la parole qu'il avait donnée à M. Lansing.

Le Président de la République au Front de Champagne

Paris, 21 février. — Le Président de la République, accompagné du général de Langle de Cary, s'est rendu sur le front de Champagne, où il a parcouru, pendant plusieurs heures, nos premières positions : tranchées de tir, tranchées de soutien, abris des hommes, abris de mitrailleuses.

Il a ensuite visité, avec le général Langle de Cary et le général Gouraud, des cantonnements, des baraquements et des ambulances.

Il a enfin passé en revue les troupes qui se sont si vaillamment comportées du 9 au 12 février dernier, dans la défense du Champignon et de la Pomme-de-Terre.

Il a remis des décorations de la Légion d'honneur, des médailles militaires et des croix de guerre aux officiers, sous-officiers et soldats qui avaient été signalés comme s'étant plus particulièrement distingués par leur bravoure.

Lutte d'Artillerie entre la Côte et Ypres

Rotterdam, 21 février. — *D'après les dernières nouvelles reçues de la frontière, le combat dans les Flandres est particulièrement ardent entre la côte et Ypres. Le bruit du canon a été entendu sans répit durant l'après-midi tout entier d'hier.*

Le Courrier de Salonique

Marseille, 21 février. — Le paquebot « Armand-Béhic » est arrivé ce matin, venant directement de Salonique avec de nombreux passagers, parmi lesquels deux cents réfugiés serbes qui ont été débarqués au lazaret du Frioul.

La Fête franco-italienne à Nice

Nice, 21 février. — La soirée du Casino fut des plus brillantes. M. Tittoni y assistait. L'arrivée du représentant de l'Italie fut saluée par l'Hymne royal italien et par la « Marseillaise », que le public écouta debout.

« Paillasse », de Léon Cavallo, fut chanté en français par MM. Salignac et Ferran et par Mlle Zepilli. M. Salignac bissa en italien.

Le public manifesta avec enthousiasme en l'honneur de l'Italie.

Commentaires roumains sur le Voyage de M. Briand en Italie

Bucarest, 19 février. — L'officieuse « Indépendance roumaine » publie un article dans lequel, commentant le voyage de M. Briand en Italie, elle fait ressortir l'importance de l'effort militaire que l'Italie accomplit et déclare que l'entrevue de Rome a eu pour but la coordination de cet effort avec celui des autres nations alliées. Elle conclut en remarquant que tout permet de supposer que les questions militaires, ainsi que les économiques, seront résolues en même temps.

Le journal « Romania » voit dans le voyage de M. Briand à Rome la preuve éclatante de la solidarité de la politique de la Quadruple Entente, dissipant tous les soupçons et toutes les calomnies concernant de prétendues dissensions. L'article se termine par un plaidoyer pour la coopération de la Roumanie.

« L'Italie et la Roumanie, est-il dit, pourront coordonner leurs efforts en se complétant réciproquement. Elles représenteront l'ordre, le progrès et la civilisation dans l'Orient européen. Elles feront vivre de nouveau les traditions latines et montreront qu'elles sont conscientes de leurs destinées. »

Les Cuisinières à la Caserne

Marseille, 20 février. — Une section du train des équipages au dépôt de la caserne Busserade vient d'employer des femmes et des mères de mobilisés pour faire la cuisine. L'essai a été fait avec quatre cuisinières qui reçoivent l'allocation quotidienne de 2 fr. 50, étant occupées de sept heures du matin à sept heures du soir avec deux heures de liberté dans l'après-midi. Cette initiative ayant été approuvée par le gouverneur, on envisage l'extension de cette mesure à d'autres dépôts de la ville, ainsi que l'utilisation des femmes dans certains services de la caserne.

Les Succursales allemandes en Suisse

Berne, 20 février. — Dès que l'Italie a publié le décret qui défendait l'importation des produits allemands, de nombreuses maisons boches se sont empressées de fonder des succursales en Suisse en les enregistrant comme des maisons suisses. Cela devrait servir de passeport aux produits germaniques passant en transit pour l'Italie. De nombreux commerçants et industriels ont été fâcheusement impressionnés par ce truc, qui ne peut que faire du tort aux transactions italo-suisses authentiques. Ils ont sollicité de leurs Chambres de commerce de s'intéresser pour qu'on mette au clair la vraie nature et la nationalité réelle de certaines maisons suisses qui poussent comme des champignons depuis l'ouverture des hostilités.

La Police allemande surveille de près l'Opinion

Amsterdam, 21 février. — La police est de plus en plus active en Allemagne. Elle surveille minutieusement toutes les réunions, prend des photographies des personnes suspectes de sentiments révolutionnaires, perquisitionne et saisit tous les documents qui pourraient faire naître un mouvement.

La police de certaines localités a été renforcée, dans le Wurtemberg, où le gouvernement a envoyé des policiers venant de l'Ecole de Halle.

BORDEAUX

Les Comités consultatifs d'Action économique

Pourquoi on les a créés. — Ce qu'ils vont faire. — Méthodes pratiques. — Résultats immédiats. — L'Economie politique et la Guerre.

Il a fallu remettre toutes choses en ce pays à la grande école de l'action. Dans l'universel et formidable travail de la guerre, l'heure n'est plus au jeu des idées ou à l'originalité des exposés théoriques, mais aux services immédiats. Et voici que l'armée de l'arrière prend enfin sa place dans le rang. Industriels, commerçants, économistes, tous ceux qui savent et peuvent quelque chose, ont en commun une tâche considérable à remplir. Avant de préparer sur des plans plus ou moins adaptés aux circonstances l'avenir du pays, il faut dès maintenant produire, réparer, atténuer les crises les plus graves qui paralysent des activités essentielles; remettre sur pied enfin ce qui ne marche pas ou qui marche mal, ce qui, en bloquant certains mécanismes indispensables, compromet la vie même de la nation. La tâche est lourde, mais elle est urgente.

C'est pour recueillir et stimuler toutes les excellentes initiatives qui se sont déjà produites dans les diverses régions de la France qu'on a songé à coordonner tous les efforts de ce genre à dessein de leur faire produire leur plein effet utile. Un décret du 25 octobre 1915, en créant les comités et sous-comités consultatifs d'action économique, a délégué un représentant de l'autorité militaire pour hâter l'application des mesures proposées. Les sous-comités départementaux de la 18e région viennent d'entrer en fonction, et c'est avec empressement que tout le monde (membres des corps constitués, des Chambres de commerce, des Syndicats professionnels, commerçants, industriels, agriculteurs) est venu à eux, conscients de l'excellente tâche qu'ils peuvent remplir avec des conseils et des compétences, avec de la méthode, avec un travail énergique et intelligent. Il s'agit avant tout d'agir, d'agir vite, après avoir consulté sur telles questions précises et pressantes les hommes les plus compétents, les plus qualifiés, les plus spécialisés d'une région, et obtenu d'eux des solutions nettes qu'on peut et qu'on doit réaliser sans délai.

***

La guerre, en effet, comme l'indique l'instruction générale de M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'intendance, absorbe la consommation nationale et la production normale de certaines industries. Il faut voir dans quelles conditions celles qui demeurent peuvent produire et celles qui ont été supprimées peuvent reprendre. Elle garde la haute main sur les transports. Elle doit conserver les ressources destinées aux armées, surtout celles de l'agriculture, atteinte par l'insuffisance de main-d'œuvre. Pour produire, il faut que le pays travaille et qu'il puisse être mis à même de travailler. Il faut que toutes les forces, tout le matériel qui se trouvent momentanément disponibles soient employés aux tâches qui intéressent la résistance de la nation. L'autorité militaire pouvait seule et devait prendre toutes les mesures nécessaires.

Certes, elle était déjà intervenue en mainte circonstance et en mainte affaire : organisation du ravitaillement, commissions de réseaux, etc. Mais ces actions de détail, dont quelques-unes furent très heureuses, ont entraîné elles-mêmes, parce qu'elles n'étaient pas suivies, des répercussions dont l'étude s'impose. Les comités nouveaux ont un triple rôle pour les rendre plus cohérentes : informer, coordonner, mettre en œuvre.

Programme très vaste sans doute : recherches jusque dans leurs conditions les plus intimes des solutions appropriées à la crise des transports, aides apportées à l'importation, à l'exportation, à toutes les opérations enrayées du commerce, des industries régionales, dont il faudra au besoin intensifier la production, mesures à prendre pour assurer par une meilleure répartition des sursis d'appel, par le retour d'indispensables chefs d'équipe, la reprise du trafic fluvial pour dégager le trafic ferré, la culture rationnelle des terres, les travaux agricoles en temps utile, production économique plus intense et utilisation plus complète des ressources locales. Mais, encore une fois, il y a là des buts précis, bien définis, qu'on veut atteindre. Ils permettent d'exécuter des ordres, de « rendre compte » à l'administration de la guerre de propositions absolument adéquates aux besoins présents d'une région, promptement réalisables et efficaces, en permettant aux divers ministères de puiser dans ces travaux imposés par l'urgence de la situation des indications précieuses pour l'avenir et comme la matière même des décisions à prendre.

« Il faut, disait M. Thierry, avant tout, aboutir, présenter des solutions pratiques, basées sur des données précises et se prêtant à des réalisations rapides. »

***

Le comité de la 18e région, qui concentre les travaux de tous les sous-comités entre La Rochelle et Bayonne, a compris nettement ce qu'on exige de lui.

Le sous-secrétaire d'Etat de l'intendance a affecté à ce comité comme délégué adjoint du ministre de la guerre un professeur d'économie politique de la Faculté de droit de l'Université de Lille, M. Schatz, qui, d'accord avec M. le Préfet de la Gironde, président du comité, et M. l'intendant militaire Durosoy, directeur de l'intendance de la 18e région, délégué du ministre, a dès maintenant organisé dans les bureaux de la préfecture un service qui permet de réunir, par une série d'enquêtes préalables faites auprès des spécialistes de la région, les éléments d'informations les plus susceptibles d'intéresser les membres des commssions, de convoquer auprès de ces commissions quelques-uns de ces spécialistes, d'ordonner les discussions suivant un plan d'ensemble et d'obtenir de ces commissions, en épargnant autant que possible le temps sacrifié par leurs membres, l'énonciation de vœux précis.

***

C'est ainsi que grâce à cette heureuse alliance de la théorie et de la pratique le sous-comité de la Gironde a fourni un travail considérable sur cette capitale question de la crise des transports qui domine toutes les autres. Successivement, les transports maritimes, le trafic fluvial, le trafic ferré, le camionnage ont été l'objet de décisions très complètes. De concert avec les divers services, poursuivre par tous les moyens le déchargement rapide des marchandises à quai, d'où dépendent si étroitement la cherté du fret, les surestaries, l'élévation du prix de toutes choses; tenter d'obtenir de l'administration des douanes la disparition de certains errements qui gênent le commerce; sur le fleuve, rappeler à l'activité près de 60 gabares désarmées par suite de la mobilisation de bateliers dont on connaît les noms, dont quelques-uns même sont affectés à la navigation sur la Seine; faire revenir le personnel de conduite et de réparation indispensable et décongestionner ainsi de plus de 3,000 tonnes par jour le trafic des charbons sur Toulouse, avec les vins du Midi comme fret de retour; obtenir une meilleure utilisation des wagons par l'autorité militaire, la rapidité du chargement et du déchargement de ceux mis à la disposition du commerce, des mesures contre le gaspillage de matériel pour les petites expéditions; accélérer par tous les moyens le camionnage en ville, y compris l'avis obligatoirement donné des heures de fermeture des gares, afin d'éviter au commerce le préjudice de charger pour rien des camions de marchandises qu'on lui avait affirmé par téléphone pouvoir expédier et qui trouvent portes closes, l'obligeant à supporter les frais de roulage aller et retour, ceux de nouvelles pièces de régie et parfois d'un entreposage indispensable, tel est, aux yeux des membres du sous-comité, l'ensemble de mesures de détail dont l'adoption, autant que possible intégrale et rapide, est de nature à amener par leur action combinée une atténuation suffisante aux difficultés actuelles pour que le mouvement économique puisse reprendre son cours normal.

Pour le travail agricole, de nouvelles méthodes vont être mises en œuvre. Au lieu des permissions individuelles, qui n'ont d'effet que pour l'intéressé, qui viennent presque toujours à contre-temps et laissent sans traitement la terre de celui qui n'en peut bénéficier, le comité propose de généraliser (en particulier pour les sulfatages et les fauchaisons) le travail par équipes mises à la disposition des comités d'action agricole de chaque commune. Pareillement, des efforts seront faits en vue de la réorganisation en personnel et en matériel du travail en forêt pour le gemmage et le tronçonnage.

Les besoins spéciaux des commerces des vins, de l'alimentation, des charbons, du bois du Nord sur certains desquels pèse le lourd fardeau des réquisitions, seront étudiés au point de vue de la main-d'œuvre, ainsi que la répartition plus satisfaisante de celle-ci concurremment avec l'emploi des femmes et des réfugiés dans les industries diverses. Et c'est ainsi qu'on pourra envisager la réouverture des usines fermées pour cause de séquestre et de mobilisation et les perspectives d'avenir dans les diverses branches industrielles.

***

Voilà un beau programme de travaux ! Il sait étreindre ce qu'il embrasse. Le nouveau comité aura, en effet, ce mérite d'accroître la puissance d'action des spécialistes, de leur faire clairement entendre combien, dans les terribles nécessités de la guerre, on a besoin de ce qu'ils savent. Leur expérience utilisée par le comité, leurs suggestions coordonnées par lui doivent faire comprendre à tous ce qu'il y a dans ces mots « Economie politique » non pas d'harmonieuses et apaisantes formules, objets de l'universel scepticisme, mais la vie même de la nation qui se joue simultanément désormais sur les champs de bataille et sur les marchés commerciaux : la recherche méthodique et tenace avec le concours de toutes les bonnes volontés et de toutes les compétences, de solutions indépendantes des conceptions et des systèmes, mais où s'affirme la volonté inlassable de réussir à tout prix et que traduisent des vœux si urgents et si clairs que le gouvernement ne doit plus avoir qu'à les faire siens et à les réaliser. Les questions s'éclairent parce que le pays a besoin qu'elles soient résolues pour vivre. Et là aussi ceux qui savent quelque chose et ceux qui veulent travailler n'ont qu'un but : Servir !

Il y a un an

22 FÉVRIER 1915

Un zeppelin a bombardé Calais. Il a lancé des projectiles, tué cinq personnes appartenant à la population civile et causé quelques dégâts matériels sans importance.

Reims subit un bombardement extrêmement violent. Il a duré une première fois six heures, une seconde fois cinq heures. Quinze cents obus ont été lancés sur tous les quartiers de la ville. Ce qui reste de la cathédrale, particulièrement visée, a gravement souffert; la voûte intérieure, qui avait résisté jusqu'ici, a été crevée. Une vingtaine de maisons ont été incendiées.

En Champagne, nous avons enlevé de nouvelles tranchées dans la région de Beauséjour et maintenu nos gains des jours précédents.

La contre-offensive russe en Prusse orientale a commencé à la fois dans le nord et dans la région de Posen. Le front russe s'étend sur une longueur de 130 kilomètres.

A la maison de santé Saint-Augustin, à Bordeaux, M. le professeur Denucé a procédé à l'ablation de la jambe droite de Mme Sarah-Bernhardt. L'opération a admirablement réussi.

Grande Manifestation franco-anglaise à Bordeaux

Le comité d'organisation nous prie de faire savoir qu'il a envoyé des cartes d'invitation à tous les Syndicats professionnels, Chambres syndicales, groupements économiques et politiques, sans distinction, pour la grande conférence de vendredi prochain à huit heures et demie du soir, à l'Alhambra, par les parlementaires anglais et français, sous la présidence de M. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce de notre ville.

Dans le cas où, par suite d'omission ou erreur d'adresse, quelques-uns de ces groupements n'auraient pas reçu ces cartes, il leur en sera délivré, sur leur demande écrite, 8, cours de Tournon, de onze heures à cinq heures (siège des Prévoyants de l'avenir).

Les dames sont également invitées à assister à cette manifestation. Des cartes d'entrée sont à leur disposition à l'adresse sus-indiquée.

A l'occasion de la présence à Bordeaux des parlementaires anglais, accompagnés de quelques députés français appartenant au comité franco-anglais de Paris, une grande conférence aura lieu le vendredi 25 février courant, à huit heures et demie du soir, à l'Alhambra, sous la présidence de M. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce, avec le concours de tous les groupements économiques et politiques de notre ville.

Les sujets traités porteront principalement sur les mesures à prendre pour l'extension des relations commerciales et industrielles entre nos deux pays après les hostilités.

Le Scrutin de Vendredi

Dans le scrutin sur l'ajournement de la proposition de résolution de M. Abel Ferry relative au contrôle du commandement et présentée vendredi à la Chambre, M. Pierre Dupuy, député de la Gironde, a voté *pour* et non *contre*.

M. Camelle, député de la Gironde, a voté *contre*.

Conseil général de la Gironde

Session extraordinaire de Février 1916

Séance du lundi 21 février.

Présidence de M. le Sénateur Monis. M. Page, secrétaire.

En vertu du décret du 15 février, le Conseil général s'est réuni aujourd'hui en session extraordinaire à deux heures.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. le Secrétaire procède à l'appel nominal.

MM. Fabre, Bentéjac, Jullidière et Combrouze sont excusés.

RAVITAILLEMENT EN BLE ET FARINE DE LA POPULATION CIVILE

M. le Préfet expose les phases par lesquelles sont passées successivement les opérations de ravitaillement en blé et farines de la population civile de la Gironde confiées depuis le début de la guerre tant à la commission consultative départementale qu'à des commission permanentes qui ont rempli leur tâche avec le plus grand dévouement. Aujourd'hui, un décret du 8 janvier 1916 établit pour les cessions et la revente des blés et farines, des règles nouvelles précises dans l'application desquelles doivent intervenir les départements et les communes. C'est la raison de la réunion actuelle. M. le Préfet donne lecture du rapport qu'il a fait distribuer.

M. Bourbouley, président de la commission départementale et du bureau permanent de ravitaillement, donne des explications sur le fonctionnement de cet organe et définit son rôle et son action jusqu'à ce jour. Grâce à ses efforts, le prix des farines a été, dans la Gironde, inférieur de façon appréciable à ceux des départements voisins.

Aujourd'hui, l'article 2 du décret du 8 janvier rend obligatoire la prise en charge des blés et farines par le département ou par les municipalités après autorisation formelle des Assemblées départementales ou communales. Il faut compter sur une consommation de 50,000 quintaux de blé et 35,000 quintaux de farine par mois.

Après intervention de MM. Gueydon, Bourbouley, le préfet, David, Courrègelongue, M. le Président appelle le Conseil à statuer sur chacune des questions qui lui sont soumises :

1° Chiffre maximum des nécessités en blé et farine de la Gironde. Ce chiffre est fixé à 50,000 quintaux de farine par mois, et 35,000 quintaux de blé par mois. Adopté.

2° Prix de vente directe :

a) 31 fr. les 100 kilos rendus en gare ou quai minoterie. Ce prix est variable, suivant le prix des issues. Adopté.

b) Farines exotiques. Prix de vente livré à quai, 43 fr. 25. Adopté.

La commission départementale reçoit délégation pour veiller aux fluctuations et en référer, le cas échéant, au Conseil général.

c) Blés sortants du magasin, rendus gare ou minoterie, ou quai minoterie, 32 fr., en tenant compte des frais généraux afférents à la création d'un magasin général. Adopté.

d) Farines exotiques sortant du magasin, 44 fr. 50. Adopté.

Création d'un magasin départemental. Adopté.

Prix de cessions payés par le trésorier-payeur général sur pièces justificatives. Adopté.

Livraisons contre paiement de prix. Adopté.

M. le Président veut remercier la Ville de Bordeaux de l'appui précieux qu'elle a prêté aux organisations du département pour assurer le ravitaillement de la population et aussi les commissions et M. le Préfet pour leur dévouement inlassable.

M. Gallen signale à M. le Préfet que des farines vendues à des meuniers 42 fr. ont été revendues par ceux-ci 50 fr. Il faudrait fixer un prix de revente.

M. le Préfet prendra les mesures nécessaires.

M. Mathellot demande où en est la question du sulfate de cuivre.

M. le Préfet : Le ministre de l'agriculture concentre l'étude de cette importante question. On n'aurait pas d'inquiétude pour la quantité.

M. le Président indique que la question est d'importance capitale, et propose au Conseil de voter une résolution tendant à appeler toute la vigilance du gouvernement sur l'importance de la question du sulfate de cuivre pour la viticulture.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE AUX ENFANTS SERBES

M. le Président expose que le gouvernement a déjà assuré des places aux enfants serbes dans les collèges, lycées et écoles. A côté de ceux-là, il y a les enfants d'agriculteurs à qui il serait digne de la Gironde de donner un enseignement agricole et viticole par la création de bourse à l'école départementale de la Gironde-Réole. Mandat serait donné à M. le Préfet de s'entendre avec la commission départementale pour la création des bourses dont il s'agit et qui seraient mises à la disposition de M. le Ministre des affaires étrangères.

Après intervention de **MM. Périé, Mathellot, Bertin, David, le président**, le Conseil, à l'unanimité :

1. Accepte le principe de cet enseignement.
2. Décide la création de douze bourses dans les conditions indiquées et donne mandat à la commission départementale.

M. Mathellot demande à M. le Préfet de rechercher de la main-d'œuvre agricole parmi les réfugiés serbes.

M. le Préfet et **M. le Président** promettent de se préoccuper de cette affaire.

Le procès-verbal de la présente séance est lu et adopté.

Après avoir constaté qu'aucun membre du Conseil ne demande la parole, **M. le Président** déclare close la session extraordinaire.

La séance est levée à seize heures quarante-cinq.

A l'Ordre du Jour

Parmi les récentes citations à l'ordre du jour, nous relevons avec plaisir les deux suivantes concernant deux de nos compatriotes :

Le général commandant la ...e brigade cite à l'ordre de la brigade :

M. Maurice Debeugny, sous-lieutenant au 107e régiment d'infanterie : « Au combat du 31 août 1914, l'ordre ayant été donné de se replier, a fait preuve du plus grand calme en maintenant une des dernières sa section sur place, sous un feu extrêmement violent de mitrailleuses et d'artillerie lourde; a été très grièvement blessé le 5 septembre 1914 en portant sa section en avant; n'a pu encore reprendre son service. »

Aujourd'hui lieutenant au 107e d'infanterie.

Le général commandant la ...e brigade cite à l'ordre de la brigade :

Le soldat François Debeugny, du 57e régiment d'infanterie : « Jeune engagé pour la durée de la guerre, a fait preuve d'un beau courage calme, en allant chercher dans une tranchée fort canonnée et prise d'enfilade un camarade mourant. Dans le même combat du 12 octobre a fait le premier pansement à un camarade blessé à ses côtés en restant sur le point, très vivement battu, où celui-ci venait d'être atteint. »

Aujourd'hui sous-lieutenant au 59e bataillon de chasseurs à pied.

Ces deux jeunes officiers sont les fils du colonel Debeugny, qui commandait le 57e régiment d'infanterie au moment où ce beau régiment fut l'objet de la brillante citation que nous avons publiée « pour sa belle conduite au cours des journées des 13, 14, 15, 16, 17 et 18 septembre 1914, pendant lesquelles le 57e, malgré de nombreuses pertes et des fatigues de toutes sortes, a montré un courage et une ténacité qu'on ne saurait trop admirer. »

Rappelons que le drapeau du 57e, « digne fils de la terrible 57e demi-brigade », eut, pendant ces journées sa croix d'honneur cassée et que, le 8 juillet 1915, il a reçu la croix de guerre.

En l'Honneur des Enfants serbes

Une matinée avait été organisée, dimanche, dans la salle Franklin, en l'honneur et au profit des enfants serbes. Manifestation touchante, au cours de laquelle il y eut surtout des moments de vive émotion, lorsque des enfants serbes, dirigés par M. Djordievitch, chef d'orchestre du Gymnase de Belgrade, chantèrent un chœur de leur pays, air d'une fierté martiale au rythme entraînant, puis l'hymne national de la Serbie, que l'assistance écouta avec une profonde et patriotique déférence.

L'émotion ne fut pas moins intense lorsque M. Laurel, avec des accents où un art accompli exprimait une conviction ardente, récita une Ode à la Serbie, due à M. Paul Gautier, et que l'on a, d'ailleurs, pu lire dans nos colonnes.

Au programme encore, les noms de MM. Jacques Lespine, le violoniste à la sûre maîtrise; Ermend Bonnal, l'éminent organiste; Mlles Lydie Villart, dont le talent de diction est si justement renommé; une pléiade d'artistes dont on eut le plaisir d'apprécier la bonne volonté et les moyens d'exécution.

« L'Ave Maria » de Gounod et un air de Gluck furent très bien exécutés par un groupe de musiciens sous la direction de M. Lespine, M. Bonnal tenant la partie des grandes orgues.

Deux ballets vinrent ajouter au spectacle une note très plaisante et très pittoresque : « Roses et Papillons » et « les Trois Couleurs », musique d'Eugène Bastin, chorégraphie de Belloni. Mmes Lorenzi et Fournier se firent grandement applaudir, mêlant leurs pas savants et gracieux aux danses parfaitement réglées du corps de ballet, discipliné par M. Belloni.

En fin de séance, le baryton Lestelly, qui venait de triompher dans la « Tosca » à l'Alhambra-Théâtre, chanta avec un grand style et une science vocale accomplie la « Procession » de César Franck et un air de « Patrie » de Paladilhe, puis électrisa l'assistance en chantant splendidement, accompagné par l'orchestre, notre superbe « Marseillaise ».

Festival Saint-Saëns au Théâtre-Français

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi, à huit heures et demie très précises, qu'aura lieu, dans la jolie salle de la rue Montesquieu, le grand festival Saint-Saëns.

Le maître, arrivé lundi matin, a, lui-même, réglé tous les détails de l'exécution de ses œuvres. L'on applaudira la belle ouverture ainsi que le 2e acte des « Barbares », où Mme Perron-Demougeot et M. Laffitte nous présenteront, pour la première fois à Bordeaux, les personnalités de Floria et Marcomir.

La belle Dalila de l'Opéra, Mlle Marcelle Demougeot, pour la première fois, elle aussi, fera acclamer, avec MM. Laffitte et Lestelly, l'admirable deuxième acte de « Samson ».

Notre grand génie paraîtra ensuite et jouera, comme lui seul sait le faire, son « Menuet et Valse ».

Puis il accompagnera Mlle M. Demougeot, dans deux de ses mélodies « la Cloche » (ton original), et « Mai », délicieuse page où la voix plane au-dessus d'un délicieux gazouillis d'oiseaux. Ce sera après le dernier tableau d'« Henri VIII », scène dégageant une émotion intense, commençant par les plaintes de Catherine et finissant par l'admirable quatuor et la mort de la reine; Mlle Demougeot, Mme Bonnet-Baron, M. Lestelly et M. Laffitte sont en tête de la distribution.

M. Crocé-Spinelli, dirigera magistralement l'orchestre (150 exécutants).

Pour terminer, le maître dirigera sa « Marche Héroïque ».

Le programme de cette soirée, unique dans les annales bordelaises, illustré par M. Roganeau, le talentueux peintre, avec photobiographies et explications, sera vendu par nos plus gracieuses Bordelaises au profit des œuvres de guerre de la mairie. Le maître Saint-Saëns voulant encore contribuer au succès de la vente dudit programme a accepté d'en signer quelques-uns. Chaque programme portera un numéro, une tombola sera tirée et l'heureux gagnant possédera le beau dessin original de M. Roganeau.

Ouverture des portes et guichets à sept heures trois quarts. Cette fête d'art inoubliable, dont Bordeaux pourra s'enorgueillir, commencera à huit heures et demie précises.

Caisse nationale des Retraites pour la Vieillesse

La Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, gérée par la Caisse des dépôts et consignations sous la garantie de l'État (1) n'était jusqu'ici autorisée par sa législation à constituer des retraites que jusqu'à concurrence de 1,200 fr. et à recevoir dans une année au compte d'un même déposant que des versements ne dépassant pas 500 fr.

Pour répondre au vœu exprimé par un certain nombre de déposants, une loi du 25 décembre 1915 vient de modifier ces conditions, en élevant à 2,400 fr. le maximum de la rente inscriptible au Grand Livre de la Caisse nationale des retraites et en portant à 4,000 fr. le maximum annuel de versement. Cette loi a également facilité les constitutions de rentes viagères sur la tête des jeunes enfants en autorisant la Caisse nationale des retraites à recevoir au profit de ces derniers des versements non plus seulement à partir de l'âge de trois ans, mais dès la naissance.

D'autre part, le taux de l'intérêt servant de base aux tarifs employés pour le calcul des rentes viagères a été élevé pour l'année 1916 à 4 1/4 %, au lieu du taux de 3 ½ % qui était en vigueur l'année dernière. Par comparaison, il en résultera, pour les versements effectués en 1916, une augmentation sensible dans le montant des retraites.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler enfin qu'une loi du 4 avril 1914 a supprimé l'obligation faite aux déposants mariés de partager entre eux par moitié leurs versements, établissant ainsi un régime d'entière liberté. Les déposants mariés peuvent donc, de plein droit, effectuer des versements au profit exclusif de l'un d'eux, ce qui leur était impossible sous le régime antérieur.

FAITS DIVERS

Une Bonne Prise

Dimanche matin, rue de La Rousselle, l'agent Normand, qui, depuis quelques jours déjà, était sur la piste d'un dangereux repris de justice, Joseph Frésidé, quarante-quatre ans, qui se cachait à Bordeaux sous le faux nom de Turpin, réussit à l'arrêter sur la voie publique.

Cet individu avait été condamné, antérieurement, à six ans de travaux forcés, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour vol qualifié.

(1) La Caisse des Dépôts et Consignations, 56, rue de Lille, à Paris, fournit gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés. La correspondance adressée à cet établissement est admise à circuler en franchise.

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

PETITE CHRONIQUE

Accident. — Lundi, à sept heures et demie, M. David Teyos, trente-quatre ans, déchargeait des marchandises à bord du vapeur « Saint-Clair », amarré au bassin n° 1, poste 8; ayant été, par un malheureux hasard, soulevé par un palan, en est tombé d'une hauteur de 5 à 6 mètres, dans la cale de ce navire. Il a eu des contusions multiples et a été transporté à l'hôpital Saint-André.

Un tamponnement. — Lundi, vers onze heures, entre les rues de Saint-Genès et de Pessac, à la hauteur de la brasserie, un tramway qui se dirigeait vers Saint-Genès a été tamponné par un camion automobile militaire.

Par la violence du choc, les deux véhicules ont été fortement endommagés, mais fort heureusement il n'y a pas eu d'accident de personnes.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CIVIL (1re CHAMBRE)

Présidence de M. FOURNIER, président.

L'ACCIDENT DE LA RUE ROHAN

M. Pierre-Jean Senut, entrepreneur de menuiserie, rue de Belleyme, passant, le 29 mai 1915, rue Rohan, fut, presque à l'angle du cours d'Albret, heurté et renversé par un attelage de la maison Comenge, que conduisait le cocher Andrieux. Le tribunal correctionnel, qui eut à connaître de l'affaire, jugea que l'accident était dû à la faute du cocher Andrieux, qu'il condamna à une amende de 16 fr.

A la suite de ce jugement, M. Senut avait assigné Andrieux et son patron M. Comenge, civilement responsable devant la première chambre du tribunal civil et demandait une indemnité de 4,000 fr. Il a subi une incapacité de travail de cinquante-quatre jours.

Le tribunal a, dans son audience de lundi, alloué à M. Senut une somme de 500 fr. à titre de dommages-intérêts.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

LE REVOLVER DE L'ESPAGNOL

Dans la soirée du 14 février, l'Espagnol Antonio Garcia, âgé de vingt-six ans, domicilié rue des Bouviers, entrait dans un débit de la rue des Vignes et ne tardait pas à y provoquer, sans raison, plusieurs consommateurs. Un de ceux-ci ayant voulu le repousser, Garcia tira un revolver de sa poche et appuya sur la gâchette : heureusement, le coup ne partit pas.

Alors, l'Espagnol frappa le consommateur à la tête avec le canon de son revolver : il lui fit une blessure assez grave près d'un œil.

Garcia ayant été mis en état d'arrestation, la police opéra une perquisition à son domicile. Elle y découvrit un lot de lacets, de sacs vides et une certaine quantité de farine provenant de vols commis sur les quais. Tout avait été caché, assez mal du reste, par sa maîtresse, Françoise Arnal âgée de vingt-neuf ans, qui fut à son tour mise en état d'arrestation pour complicité de vol par recel.

Le tribunal correctionnel devant lequel les deux inculpés ont comparu lundi, les a condamnés l'un et l'autre à **quinze jours d'emprisonnement.**

— Ont été condamnés ensuite :

A deux mois de prison, la femme Fromont, âgée de trente ans, arrêtée pour vol de six douzaines de mouchoirs.

A un mois de prison, les manœuvres espagnols Baltazar Bernejo, âgé de trente ans, et Lorenzo Sanchez, âgé de trente-huit ans, arrêtés le premier pour vol de charbon, le second pour vol d'un tricot de laine et d'un coupon de toile à bord du « Rochambeau ».

MESNARD Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
OBJETS D'ART. BISCUITS. TERRES CUITES

Théâtres et Concerts

Concert au Conservatoire

Dimanche, au concert du Conservatoire, nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de M. le Préfet de la Gironde et de sa famille, de Mme et Mlle Marabail, femme et fille de M. le Général commandant en chef la 18e région.

Beau succès pour Mme Gellibert-Lambert et M. Lambert-Mouchague dans l'« Intermezzo » à deux pianos de Moussorgsky, et surtout le « Scherzo » de Saint-Saëns, enlevé très brillamment par les deux artistes.

M. Massia est un violoniste espagnol d'une technique irréprochable, dont le jeu a beaucoup de charme et acquiert, à l'occasion, une surprenante virtuosité. Il exécuta à ravir « La Folia » de Corelli.

Les chœurs de femmes du Conservatoire furent très appréciés dans les deux compositions de César Franck, la « Vierge à la Crèche » et les « Dames de Lormont ». Le chœur à trois voix de femme écrit par M. Croce-Spinelli, à la mémoire de miss Cavell, sur une poésie de M. Paul Gautier, obtint l'honneur d'un bis enthousiaste.

Mme Gellibert-Lambert exécuta, seule au piano, du Chopin, du Fauré et du Saint-Saëns; puis, sur la demande du public exprimée par de chaleureux applaudissements, elle ajouta une étourdissante étude de Chopin, pleine de difficultés, enlevée avec une extrême sûreté par la brillante pianiste.

Le violoniste Massia fut de nouveau très apprécié dans le « Tempo di Minuetto » de Pugnani, dans l'exquise « Gavotte » de Rameau, et surtout dans la « Chanson Catalane » de Lamothe de Grignon, jouée avec un goût des plus délicats. Une « Etude » de virtuosité de Marchot fit valoir la souplesse et la précision de mécanisme du remarquable violoniste, qui termina le concert par l'exécution très applaudie de « Sicilienne et Rigodon », pris dans une « Sonate » de Francœur, un des maîtres de l'Ecole française ancienne.

Au piano d'accompagnement, le concours précieux de Mlle Dencausse, une musicienne en qui le soliste peut avoir entière confiance.

Alhambra-Théâtre

Jeudi en matinée, « l'Avare ». — Jeudi prochain, quatorzième matinée classique. Après une causerie par M. Daniel Brune sur Molière, on jouera « l'Avare », avec le concours de M. Charles Léger dans le rôle d'Harpagon. Jane Gony, Louise Dufau, Willy Garrigue, etc. Réductions habituelles aux scolaires. Location ouverte rue d'Alzon.

Théâtre-Français

Berthe Bady dans « la Vierge Folle » et « Maman Colibri ». — Berthe Bady, la célèbre artiste, vient interpréter les deux meilleurs rôles du théâtre de M. Henry Bataille. Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27, en soirées, Berthe Bady jouera « Maman Colibri ». Le dimanche 27, en matinée, elle jouera « la Vierge Folle ». La grande artiste interprétera les deux rôles qu'elle a créés et qui ont consacré son universelle et éclatante renommée. Location ouverte. Fauteuils, 4 fr.; premières et parquets, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr. 50; paradis, 1 fr.

Théâtre des Bouffes

« Susie », la rivale de « la Veuve Joyeuse », avec M. Sully et F. Caruso. — Samedi 26, dimanche 27, l'opérette française de Vincent Scotto, « Susie », avec ses deux créateurs : Mariette Sully et Franz Caruso. « Susie », la rivale de « la Veuve Joyeuse », aura une distribution remarquable : Mariette Sully jouera Susie, le rôle qu'elle a créé; Franz Caruso (Marcel de Lignières), René Gamy (Dicks Parkins), Lya Ceddès Mme Rondoé, première chanteuse d'opérette du Royal d'Anvers, fera ses débuts; Paul Darnois, Chatillon.

« Les Gymkhanistes », dansé par Mmes Dina Lorenzi et Rose Fournier, et les dames du ballet; « Danse anglaise », par les dames du corps de ballet. Décors nouveaux, jeux de lumière.

Prix ordinaire, de 1 fr. à 4 fr. le fauteuil. Promenoirs, 1 fr. 50. Retenir ses places à l'avance, afin d'éviter les déceptions de la dernière heure.

« Le Jour et la Nuit » avec Franz Caruso et Lucy Raymond. — Samedi 4, dimanche 5, « le Jour et la Nuit », de Lecocq.

Apollo-Théâtre

« Le Maître de Forges » jusqu'à mardi. — Par suite du festival Saint-Saëns au Théâtre-Français, « le Maître de Forges » sera joué jusqu'à mardi par M. H. Boriol, Mme Léo Sylvine, MM. Vavasseur, Lafreydière, Chatillon, Mme Céline Alix, Maës, etc.

Places, de 1 fr. à 2 fr. 50 le fauteuil. Promenoirs, 1 fr. 50. Location ouverte. « Le Maître de Forges » sera joué mercredi et jeudi, en matinée et soirée, au Théâtre-Français.

Location ouverte au Théâtre-Français, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Troupe de music-hall avec les Régent et René Raoult. — Vendredi 25, samedi 26, dimanche 27, dix débuts entièrement inédits pour Bordeaux.

Mayol. — Le grand chanteur parisien viendra à partir du 7 mars, interpréter ses dernières créations d'actualité.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, à huit heures et demie, « Mon Ami Teddy », pièce en trois actes, de Rivoire et Besnard. Mise en scène luxueuse, interprétation de tout premier ordre, tels sont les éléments qui ont assuré, dès la première, le succès considérable qu'on fait chaque soir à la pièce et à ses interprètes : Mmes Magde Foulk, Gony, Colin, Perny, Delauge, Durand, et MM. Ch. Berthier, Fontenay, Géo Lastry, Préville, Dubert, Léniard et Drang.

Orchestre composé des meilleurs professeurs bordelais, et dirigé par M. Gaston Joyeux.

Location sans augmentation de prix tous les jours de deux à six heures.

Scala-Théâtre

A la demande générale, continuation des représentations de la revue de la Scala, « Y a bon ! Y a bon ! » qui atteint sa soixante-dixième représentation. Scènes nouvelles : « La Classe 1936, » « Classe Joffre », par dix petits poilus de neuf à dix ans; « la Fanfare féminine, » par les dames de la troupe. Vendredi, samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée, concours de danses et quadrille bordelais. Se faire inscrire à la Scala de cinq heures à sept heures, tous les jours. C'est une nouvelle revue que le public applaudira avec toutes les scènes nouvelles qui seront intercalées cette semaine. Location en permanence, sans frais.

Je ne fume que le NIL

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 21 février

Emma Cardeau, 3 ans, rue Achard 80.
Marguerite Blanchès, 29 ans, rue des Augustins, 16.
Charles Minaud, 52 ans, quai de Bacalan, 148.
Maria Brousse, 48 ans, rue de Moscou, 108.
Daniel Langlais, 52 ans, rue Berruer, 102.
Maurice Castaing, 52 ans, rue Deyris, 35.
Alexix Maléjac, 64 ans, rue Frère, 22.
Marie Brettes, 67 ans, rue Sainte-Eulalie, 64.
Ernest Grelet, 68 ans, rue de la Course, 50.
Juliette Février, 69 ans, cours Champion, 50.
Jean Lamothe, 72 ans, avenue Thiers, 151.
Jacques Fresquet, 73 ans, rue Guiraude, 6.
Marie Richebœuf, 74 ans, rue Diaz, 20.
Veuve Manès, 77 ans rue Montesquieu, 4.
Veuve Montagne, 79 ans, c. d'Aquitaine, 92.
Veuve Poidras, 81 ans, rue de Candale 2.
Jean Péré, 83 ans, rue Garat, 12.
Veuve Dubreuilh, 85 ans, rue de la Croix-de-Seguey, 47.

Décès militaires

Gabriel Gavare, 23 ans, soldat au 128e d'inf.
Jean Domécus, 35 ans, soldat au 418e d'inf.
André Pécazaux, 44 ans, soldat au 140e territ.

CONVOIS FUNÈBRES du 22 février

Dans les paroisses :

St-Eloi : 7 h. Mme M. Blanchès, 16, rue des Augustins.
St-André : 8 h. 45, M. J. Fresquet, rue Guiraude, 6.
Ste-Marie : 8 h. 45, M. T. Lamothe, avenue Thiers, 151.
St-Louis : 10 h., M. F.-E. Grelet, rue de la Course, 50.
St-Michel : 10 h. 15, M. J.-M. Perré, 12, rue Garat.
Ste-Eulalie : 1 h. 30, M. H. Labasse, rue Leberthon, 43.
St-Rémy : 1 h. 45, M. C. Minaud, 148, quai de Bacalan.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, Mme veuve J. Ditchary, rue Vaucouleurs, 37. — 3 h., Mme J.-P. Gardères, rue Guépin, 27.
St-Victor : 3 h., Mme A. Brousse, rue de Moscou, 107.
Notre-Dame : 3 h., Mme veuve H. Manès, salle d'attente.

Convoi militaire :

8 heures : M. P. Moreau, hospice Pellegrin.

Autres convois :

8 heures : Mme P. Baroly, rue Terre-Nègre, 95.
8 h. 30 : M. F.-R. Cahill, cours du Jardin-Public, 27 bis.
11 heures : Mme veuve D. Goix, porte du Cimetière.
3 heures : M. V.-L. Fiolès, 160, rue de Saint-Genès.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Clavière, Grim, Gachard, Castaing et Ducastaing, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice CASTAING,
ancien employé de la mairie,
fondateur de la Société des revendeurs de lait de la Gironde,

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **mercredi 23 courant**, dans l'église Saint-Michel.

On se réunira à neuf heures un quart à la morgue, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

L'Union professionnelle des revendeurs de lait de Bordeaux et de la Gironde a le regret de faire part à ses adhérents et amis du décès de

M. Maurice CASTAING,
conseiller rapporteur et fondateur de l'Union,

et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu le **mercredi 23 courant**, dans l'église Saint-Michel.

On se réunira à neuf heures un quart à la morgue, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Ch. Libaudière et leurs enfants, Mme veuve A. Thévenard, MM. Charles et Louis Rivière, les familles Libaudière (de Nantes et de La Roche-sur-Yon), Pellerin, Bonamy et Paumier (de Nantes), Destephen, Bouilhac, Godet, Lechat, Lauron, Lamothe, Badille, Popp et Ripert prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Adolphe LIBAUDIÈRE,
chef honoraire de l'exploitation des chemins de fer du Midi,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père, grand-père, gendre, oncle et cousin, qui auront lieu le **mercredi 23 courant**, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 58, rue de La Teste, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme et M. Dubos, professeur au lycée, et leur fille, les familles Dubos, Gimard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules-René LARCHEVÊQUE,

leur père, grand-père, beau-père et cousin, qui auront lieu le **mercredi 23 février**, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue Diaz, à sept heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à sept heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. Adolphe Demay, M. et Mme N. Le Barazer, M. l'abbé Joseph Le Barazer, M. et Mme Jacques Le Barazer et leurs filles, M. Etienne Le Barazer, médecin auxiliaire (au front); le lieutenant Georges Le Barazer (au front), MM. François et Pierre Le Barazer, Mlle Marie de May de Certan, Mlle Laure de May de Certan, la famille de May de Certan prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Adolphe DEMAY, née GENTY,

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, bisaïeule et cousine, qui auront lieu le **mercredi 23 février** en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 23, rue de la Croix-Blanche, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Lormont, où l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Fernand Grelet, M. Gaston Grelet et ses fils, M. et Mme A. Bénazet et leurs enfants, Mme veuve Desaignes, M. et Mme J. Lèques et leurs enfants; Mme veuve A. Grelet et ses enfants; Mme veuve G. Jouanne et ses enfants; Mme veuve M. Grelet, M. et Mme A. Lagarde et ses enfants, M. et Mme J. Duguit et leur fille et les familles Roger, Terneau et Boulerne prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Fernand-Ernest GRELET,
Architecte,

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin germain et cousin, qui auront lieu le **mardi 22 courant** en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 50, rue de la Course, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme Lamothe, M. et Mme Pierre Guichard et leur fille, M. Léopold Herment, M. et Mme Biguey et leur fils, les familles Mariajeun, Tauzin et Dubourg prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Théophile LAMOTHE,

leur époux, père, beau-père, grand-père et cousin, qui auront lieu le **mardi 22 février 1916** en l'église Sainte-Marie-La Bastide.

On se réunira à la maison mortuaire, 151, avenue Thiers, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Péré, Mme et M. F. Péré et leurs enfants, Mme et M. J. Péré, Mme et M. G. Péré et leur enfant prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Marie PÉRÉ,

leur époux, père, beau-père et grand-père, qui auront lieu le **mardi 22 février** en l'église Saint-Michel

On se réunira à la maison mortuaire, 12, rue Garat, à neuf heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à dix heures un quart.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté au Bouscat.

Pompes funèbres générales 121, c. Alsace-Lorraine.

Pour le convoi funèbre **FRESQUET, 6, rue Guiraude**, le 22 février :

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Henry Peyrard, les familles Renouil, Gondat, Bonnet, Douat, Pineau, Labrunie, Labuchelle ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme veuve V.-M. LAMORÈRE,

leur mère, belle-mère, tante et cousine, pieusement décédée le 16 février 1916, au château Lamorère, à Moulis, dans la 90e année de son âge.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

AVIS ET MESSES Mme J. Lescan du Plessix et ses enfants, M. et Mme J. Lescan du Plessix et leurs enfants (Guingamp), M. et Mme P. Fourmeaux et leur fille, M. H. Douzon, les familles Bonnail, Fourmeaux, Douzon, Dameron, Andrieu, Boyreau ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la disparition glorieuse du

Docteur J. LESCAN DU PLESSIX,
Médecin-major à bord de « l'Amiral-Charner »,

et les informent que des messes seront dites à son intention le **jeudi 24 février** en l'église Saint-Eloi.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS Les familles Boisguillaume, Gergeres, Jouanneau, Bouvet, Bertaud, Balllet et Moustey remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Emile BOISGUILLAUME,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Ajoutez à vos envois sur le Front quelques Cubes de
BOUILLON OXO
10 Cent. le Cube. Dans toutes Maisons d'Alimentation.

Chronique du Département

Talence

AVIS D'ENQUETE. — L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne électrique destinée à relier le domicile de M. Lagonelle au bureau de Talence, et Galichon et Tachon, rue Angel-Durand à la rue Rabanis, à Bordeaux; parcours : rue des Visitandines, 26, 61, 75, 77, 169; rue du 14-Juillet, 143; rue du 4-Septembre, 25, rue de la Paix, 8, Talence.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports restera pendant trois jours consécutifs à partir du 28 février au 1er mars inclus, déposé à la mairie de Talence, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Saint-André-de-Cubzac

AVIS AUX FAMILLES. — La mairie invite les familles des militaires qui ont été l'objet de citations donnant droit à la croix de guerre, et ceux décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire, à communiquer au secrétariat le texte de ces citations dont l'affichage a été prescrit par M. le Ministre de l'Intérieur.

Andernos

CONSEIL MUNICIPAL. — Le 14 février, au début de la séance du Conseil municipal, réuni pour la session de février, M. le Maire a exprimé en termes émus les sentiments de sympathie de l'assemblée pour leur collègue M. François Lahaye, dont le fils, soldat au 7e colonial, est mort pour la France. Le maire a associé à cette manifestation affectueuse toutes les familles de la commune éprouvées par des pertes glorieuses au cours de ces derniers mois.

Biganos

COMITE DE SECOURS. — Grâce à la générosité de la population le comité a pu envoyer aux soldats blessés et aux réfugiés français, belges et serbes :

180 chemises, 92 caleçons, 40 gilets flanelle, 7 douzaines mouchoirs, 130 draps de lit, 180 serviettes, 38 taies d'oreiller, 86 paires de chaussettes, 15 ceintures flanelle ainsi qu'une somme de 150 fr. destinée exclusivement aux Serbes.

MM. le Consul de Serbie, le Préfet de la Gironde et Mme Bascou, présidente des ateliers de guerre, ont chargé Mme Pinsolle, la dévouée présidente, de transmettre aux personnes qui ont contribué à ces dons généreux, l'expression de leur vive gratitude.

Le comité a décidé, en outre, d'allouer aux soldats permissionnaires la somme de 5 fr.

Arès

MEDAILLE MILITAIRE.—Notre concitoyen Baché a mérité la médaille militaire avec cette citation à l'ordre de l'armée :

« Jules Baché, soldat au 36e colonial; très bon soldat; blessé grièvement en se portant à l'assaut avec une grande bravoure. Resté toute la journée couché en face de la tranchée ennemie, exposé à un feu très violent, a pu regagner à la faveur de la nuit la tranchée de départ avec beaucoup de peine. Amputé de la main gauche. »

AVIS. — Les marins ostréiculteurs qui désirent avoir ou conserver les palisses, sont invités à se faire inscrire chez le secrétaire de mairie jusqu'au 25 février.

Libourne

A L'ORDRE DU JOUR. — Notre concitoyen Octave Citeau, téléphoniste au 58e d'artillerie, a été ainsi cité à l'ordre du régiment :

« Sous un bombardement violent dans un terrain bouleversé par les obus lors de l'attaque, a fait preuve d'énergie et de bravoure en réparant sans cesse les lignes coupées. »

Ce brave est le fils de M. Citeau, brigadier chef au dépôt d'étalons.

— Le jeune Dusserey, fils de l'agent de police, est aussi l'objet d'une belle citation.

POUR L'INDUSTRIE LOCALE. — L'Association des commerçants a décidé la création d'une section d'initiative pour le développement de l'industrie à Libourne.

Une réunion est organisée dans ce but pour samedi 26 février à huit heures et demie, siège du Club Nautique, place de la Verrerie.

Saint-Antoine

VOL. — On a volé vingt-deux poules chez M. Lafont, boulanger à Saint-Antoine.

Saint-Seurin-sur-l'Isle

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Les propriétaires dont le quart des vins de la récolte 1915 a été réquisitionné peuvent recevoir un acompte du dixième de la valeur de cette réquisition. Pour bénéficier de cette mesure, il est nécessaire d'en faire la demande à la mairie avant le 25 février.

Sainte-Foy-la-Grande

AVIS AU PUBLIC. — Le percepteur est en mesure de délivrer les certificats provisoires se rapportant à toutes les souscriptions déposées à son bureau.

Un prochain avis fera connaître la date de remise des mêmes titres pour les souscriptions reçues par la caisse d'épargne et le service des postes.

Les titres nominatifs ne seront délivrés qu'ultérieurement.

Hostens

AVIS AU PUBLIC. — Le percepteur de Saint-Symphorien sera à la mairie de Hostens le dimanche 27 février, aux heures habituelles, pour payer les allocations aux familles des mobilisés.

Les souscripteurs à des titres au porteur de l'emprunt de 1915 sont priés de se présenter ce jour-là à la mairie pour retirer leurs titres provisoires; ils devront être munis du récépissé de souscription.

Castets-en-Dorthe

A QUI LE PORTE-MONNAIE ? — Réclamer à la mairie un porte-monnaie trouvé il y a quelques jours dans le bourg.

COMMUNICATIONS

Exposition des Trophées de Guerre

(Hémicycle des Quinconces)

De nouveaux envois du ministre de la guerre étant annoncés, les retardataires devront se hâter d'admirer le lot déjà si important de trophées officiels exposés aux Quinconces.

L'Exposition, installée dans un vaste bâtiment met le public à l'abri des intempéries. Le prix d'entrée, fixé à 0 fr. 50 et 1 fr. le dimanche, est assez modique pour que tous puissent aller accomplir leur devoir de généreuse solidarité. Car il ne faut pas l'oublier, cette Exposition patriotique est organisée au profit des œuvres de guerre patronnées par M. le préfet de la Gironde et M. le Maire de Bordeaux.

Pour les Œuvres de Guerre

Une somme de 1,179 francs à titre de dix-huitième versement, a été recueillie par le Comité de secours du personnel des P. T. T. de la ligne des Pyrénées et de Bordeaux-gare, et a été répartie de la manière suivante : Familles nécessiteuses, 350 fr.; réfugiés, 100 fr.; pour les petits Serbes, 200 fr.; prisonniers de guerre 250 fr.; secours aux blessés, 204 fr.; secours (famille d'un camarade), 75 fr. Total de la dix-huitième liste, 1,179 francs. Total des listes précédentes, 20,061 fr. 30 centimes. Total à ce jour, 21,240 fr. 30.

Ateliers de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi

(Caisse de Secours du Personnel)

Le personnel des ateliers de la Compagnie des Chemins de fer du Midi à Bordeaux a recueilli sur ses salaires et appointements une trente-quatrième somme de 1,383 fr. 80, qui a été répartie comme suit : secours aux blessés, 711 fr.; secours aux réfugiés, 230 fr. 30; secours aux familles nécessiteuses, 442 fr. 50. — Total de la trente-quatrième liste, 1,383 fr. 80. — Total général à ce jour, 55,399 fr. 05.

Pour tous renseignements, s'adresser à : MM. Serre, 55, rue d'Ornano; Romain, 15 bis, rue Faidherbe.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SERVICE DE LA VACCINE. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 24 février courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux heures à quatre heures.

BIBLIOGRAPHIE

M. Victor Compas, auteur ardennais, vient de faire éditer un nouveau feuillet, contenant les trois poésies suivantes : « Reims ». Le poète exalte la ville martyre, et crie son indignation contre la barbarie teutonne. Son âme angoissée se reflète dans les deux autres poésies : « Anxiété » et « Malédiction ». Prix du feuillet, 0 fr. 10; par la poste, 0 fr 15.

En vente chez l'auteur, réfugié, 3, rue de Fleurus, à Bordeaux.

CHRONIQUE MARITIME

Le « Séduisant » à la dérive

Dimanche, dans la matinée, le chalutier à vapeur de l'Etat « Séduisant », qui était amarré auprès du vapeur « Kanguroo », non loin des Chantiers de la Gironde, a, par une cause encore inconnue, brisé ses amarres. Allant à la dérive, il s'est jeté sur un groupe de bateaux de la Compagnie Bordeaux-Océan, en stationnement au Recat, endroit mieux connu sous le nom de la Baranquine, où sont remisés les vieux bateaux de cette Compagnie.

Fort heureusement, les dégâts produits par le choc sont insignifiants et le chalutier a pu, à marée basse, se dégager. Il est actuellement amarré au quai Carnot.

La Crue

A ce sujet, nous recevons du bureau du port la note suivante.

Moissac, hauteur du Tarn, le 21 février, à six heures, 5 m. 38. Baisse horaire, 0,08 cent.

Villeneuve, hauteur du Lot, le 21 février, à six heures, 6 m. 92. Baisse horaire, 0,06 cent.

Tonneins, hauteur de la Garonne, le 21 février, à huit heures, 6 m. 79. Crue horaire, 0,01 cent.

Marmande, hauteur de la Garonne, le 21 février, à huit heures, 8 m. 95. Etale.

La Réole, hauteur de la Garonne, le 21 février, à huit heures, 8 m. 22. Crue horaire, 0,01 cent.

A Villeneuve, l'étale s'est produit, le 20 février, à quatre heures, avec 7 m. 29.

A Agen, le 21 février, à quatre heures, avec 6 m. 47.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— L. L., 7. — 1. Date non fixée. — 2. Il seront employés probablement, pour commencer, à la garde des voies de communications. Après, cela dépendra des événements.

— P. J., 138. — En principe, il suffit que vos six enfants aient vécu simultanément, ne fût-ce qu'un seul jour, pour que vous soyez classé parmi les pères de six enfants, mais dans l'application il y a des divergences. Faites une demande à votre chef de corps.

— P. Menas, hôpital 14. — Oui, qu'il voie à l'inscription maritime.

— Dupré Amédée, rue Paul-Bert. — Si vous êtes à l'hôpital pour maladie vous n'avez pas droit au prêt.

— Mme Arné, rue Judaïque. — Oui, vous aurez sûrement une pension qui partira du jour où votre mari a été tué. On vous fera le rappel.

— Jeanne, sœur de René, au Maroc. — 1. Il est question d'accorder de ces permissions, mais pour le moment, non. — 2. Quelques jours tout au plus. — 3. Voyage gratuit. — 4. Il rejoindrait sa compagnie à Marrakech. — 5. Nous ne trouvons pas trace de votre première lettre.

— A. Lamothe, Saint-Macaire. — Vous devez écrire directement au ministre de l'agriculture ou au préfet.

— L. P. 917. — 1. Ils peuvent obtenir la médaille militaire en faisant une demande au général commandant la subdivision, en joignant toutes les pièces pouvant leur servir de titres suffisants. — 3. Au contraire.

— S. A. M — Vous pouvez adresser une demande au ministre des finances (direction des tabacs).

— M. L. S., 1888. — 1. Elle a le droit de toucher l'allocation, mais votre fils peut écrire au maire pour qu'on la lui retire à votre profit — 2. A la mairie, mais il faut que ce soit votre fils qui la demande.

— F. B., au Barp — Le droit, non, mais s'il travaille dans une localité très éloignée du domicile de sa femme, celle-ci peut être autorisée à percevoir quand même l'allocation.

— Lacaze, 135e territorial, Labastide. — 1. Au sous-intendant militaire à Foix. — 2. A votre chef de corps (voie hiérarchique). Joindre un certificat du maire. — 3. Dans les deux cas simple demande.

— F. D. (3 enfants). — Votre mari peut adresser une demande à son chef de corps en joignant les actes de naissance et certificats de vie de ses enfants.

— Epouse Laporte, Monpazier. — Vous pouvez écrire au ministère des affaires étrangères, en joignant un timbre de 25 cent. Peut-être par l'intermédiaire de la Suisse pourra-t-on savoir si votre mari est prisonnier en Allemagne.

— A. H., mécanicien. — Vous pouvez adresser une demande de secours au général commandant la subdivision. — 2. Voyez au bureau de recrutement le plus voisin.

— Amia Gary-Martel. — Non, votre mari est venu en permission pour une circonstance très triste, mais qui lui est absolument personnelle. Dans ces conditions, il devait voyager à ses frais.

— Henriette Brajou, rue Hérard-Dubreuilh. — Cela dépend absolument de ses chefs qui pourront lui accorder plus de six jours, si les circonstances le permettent.

— B. Torrès, Bordeaux. — Faites une demande par la voie hiérarchique.

— J. L. (5 enfants). — 1. Si la commission supérieure vous a refusé la majoration pour vos 3 derniers enfants, vous n'avez plus aucun recours. — 2. Votre mari pourrait lui-même, signaler à ses chefs votre pénible situation. L'Armée est une grande famille, on vous aidera si l'on peut.

— Femme de poilu. — Ils peuvent obtenir d'être affectés aux services de l'arrière et justifiant de leur qualité de pères de quatre enfants, s'ils sont dans l'armée territoriale.

LE PLANTON DU GENERAL

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

LA TEMPÉRATURE

Situatio génerale du 21 Février

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques et l'ouest de la France. On a recueilli 16 m/m d'eau au cap de La Hague, 10 à Cherbourg, 4 à Lorient, 3 au puy de Dôme, 2 à Clermont-Ferrand, 1 à Nantes et à Brest.

Ce matin, le temps est couvert et pluvieux dans l'Ouest, nuageux et brumeux dans l'Est et le Sud.

La température s'est encore abaissée sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait —8° au fort de Servance, —3 au pic du Midi et à Belfort, —2 à Nancy, 1 au puy de Dôme, à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Dunkerque et à Paris, 3 au Havre, à Toulouse et à Marseille, 5 à Chergourg et à Biarritz, 9 à Brest, 11 à Alger.

En France, des pluies sont encore probables dans l'Ouest, avec température voisine de la normale. Le temps va rester nuageux, brumeux et frais dans les autres régions.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 21 février

Montés en rade :

Peter-Maersk, st. dan., c. Christiansen, de New-York.
Elisabeth-von-Belgien, st. belge, c. Schonbeck, de Buenos-Ayres.
Wandby, st. ang., c. Eriksen, de Newport-News.
Sauternes, st. fr., c. Carpentier, de Brest.

PAUILLAC, 21 février :

Montent :

Halcyon, st. ang., c. X..., de Londres.
Suzanne-et-Marie, st. fr., c. X..., de Dunkerque.
Izaro, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
George-Fisher, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Président-Leroy-Lallier, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.

Aux appontements :

Great-City, st ang., c. X..., d'Amérique.
Nyassa, st. ang., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée :

Constantinos, st. grec, c. X..., de la Méditerranée.
Portugal, st. belge, c. X..., d'Angleterre.
Herniz, st. dan., c. X..., d'Angleterre.
Ivanhoë, st. norv., c. X..., de dito.

Sur Mer

MARSEILLE — Arrivé : 19 février, st. fr Océanien, de Madagascar.
PENARTH. — Arrivé : 18 février, st ang Yarborough, de Saint-Nazaire.
BARRY. — Arrivé : 18 février, st. ang. Neel, de Bordeaux.
SWANSEA. — Arrivés : 18 février, st. dan. Turid, de Bordeaux. St. ang. Cognac, de Tonnay-Charente.
IQUIQUE. — Arrivé : 20 février, nav. fr. Almendral, de Bordeaux (viâ Taltal).
POINTE-A-PITRE. — Arrivé : 19 février, st. fr. Pérou, de Colon.
SANDY-HOOK. — Passé : 18 février, st. fr. Cagique, de New-York.
LA GUAYRA. — Arrivé : 19 février, st. fr. Haïti, du Havre et Bordeaux.
NEW-YORK — Arrivé : 18 février, st. ang. Missourian, de Saint-Nazaire.

BOURSE DE BORDEAUX

du 21 février 1916

Au comptant : 5 % t. p., 87 35, 30. — Obligations de la Ville de Paris 1871, 361; dito 1892, 269; 1899-Métropolitain, 298. — Comptoir national d'escompte, 645. — Obligations communales 1880, 457; dito communales 1891, 297; dito foncières 1895, 335. — Crédit lyonnais, 983. — Midi, obligations 3 % anciennes, 340. — Orléans, actions de 500 fr., 1,050. — Ouest, actions de 500 fr., 685. — Messageries Maritimes ord., 78; dito Priorité, 124. — Argentine 1886, 502. — Chine 4 % or 1895, 83. — Egypte, dette unifiée, 86 50. — Portugal 3 % 1re série, 62. — Nord de l'Espagne, 410. — Saragosse, 403. — Rio-Tinto, 1,565; dito c. de 5, 1,560.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 21 février.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 32 fr. à 32 fr. 25 les 100 kilos, départ; blés du pays, 26 fr. 50 les 80 kilos, aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines ou anglaises, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines premières de cylindres du Centre ou du Haut-Pays, 44 fr. 50 à 45 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Maïs. — On cote : Roux Plata février, 35 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros, 21 fr. à 21 fr. 50; son ordinaire, 20 fr. 50 à 21 fr.; repasse fine, 23 fr. à 23 fr. 50; ordinaire, 21 fr., le tout les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Avoines. — On cote : Grises d'hiver du Poitou disponibles, 40 fr. à 40 fr. 50 les 100 kilos nus, gares Bordeaux; Bretagne grises disponibles, 39 fr. 50 à 40 fr., quai ou gares Bordeaux; avoines d'Espagne, 38 fr. à 38 fr. 50 les 100 kilos, gares Bordeaux.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 21 février.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Extrêmes
Bœufs	427	313	110-115	105 110	100-105	95-117
Vaches	127	114	104 108	100 104	95 100	90 110
Veaux	145	139	155 159	150 155	145 150	125 160
Moutons	517	492	155 159	150 155	145 150	125 160

(Les 50 kilos (poids mort))

Observations. — Poids vif : bœufs, 48-71; vaches, 45-53 veaux 66-98.

Agneaux amenés, 282; renvoi », vendus de 12 à 25 fr. la pièce.

Marché bien approvisionné en bœufs et vaches comme quantité et qualité.

Ventes actives avec légère baisse sur le gros bétail. 27 vaches, 3 bœufs, 1 taureau dirigés sur Montauban.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 21 février.

Bœufs. — Amenés, 2,410; invendus, 88. 1re qualité, 2 fr. 46; 2e qualité, 2 fr. 32; 3e qualité, 2 fr. 16. Prix extrêmes : de 1 fr. 92 à 2 fr. 58.

Vaches. — Amenés, 1,194; invendus, 54. 1re qualité, 2 fr. 46; 2e qualité, 2 fr. 32; 3e qualité, 2 fr. 16. Prix extrêmes : de 1 fr. 76 à 2 fr. 58.

Taureaux. — Amenés, 314; invendus, 16. 1re qualité, 2 fr. 26; 2e qualité, 2 fr. 18; 3e qualité, 2 fr. 06. Prix extrêmes : de 1 fr. 90 à 2 fr. 34.

Veaux. — Amenés et vendus, 366. 1re qualité, 3 fr. 66; 2e qualité, 3 fr. 20; 3e qualité, 2 fr. 80. Prix extrêmes : de 2 fr. à 3 fr. 90

Moutons. — Amenés et vendus, 11,100. 1re qualité, 3 fr. 50; 2e qualité, 3 fr. 10; 3e qualité, 2 fr. 70. Prix extrêmes : de 2 fr. 50 à 3 fr. 80.

Porcs. — Amenés et vendus, 3,530. 1re qualité, 3 fr. 40; 2e qualité, 3 fr. 28; 3e qualité, 3 fr. 08. Prix extrêmes : de 2 fr. 86 à 3 fr. 60.

Vente active pour toutes les catégories par suite de la modicité des arrivages et du temps favorable. Les prix sont soutenus, mais sans variations notables, sauf pour les porcs, qui sont en hausse de 15 fr. aux 100 kilos.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 21 février.

Cuivre. — Disponible, 108 liv.; à trois mois, 105 liv. 15 sh.

Etain. — Disponible, 180 liv.; à trois mois, 180 liv. 5 sh.

Plomb. — Disponible, 32 liv. 2 sh. 6 d; mai, 32 liv. 5 sh.

Zinc. — Disponible, 103 à 95 liv.

Madame, Mademoiselle, N'oubliez pas d'acheter

Le Petit Echo de la Mode

seize pages grand format, en partie consacré, cette semaine, aux premières communiantes et contenant, en supplément, un véritable journal : « La Fée du Foyer » qui, en outre des ouvrages de dames, contient six blouses lingerie nouvelle.

Le « Petit Echo de la Mode » ne coûte rien grâce à son bon remboursable de 10 centimes. Retenez à votre marchand, pour la fin du mois « L'Album des Patrons français Echo pour Dames », composé de 60 pages illustrées, dont 10 en couleurs.

TRICAP Nettoie tout. Purifie tout. Convient à tous.
SAVON SANS ACIDE
Fabriqué par la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LORIENT
Recommandé aux chauffeurs et pour envoi sur le Front.
Absorbe : Huiles, Graisses, Cambouis, Coaltar.
ANTI-PARASITAIRE
En vente à 1.25 le tube, dans toutes les bonnes Maisons.
Vente en Gros : 4, Rue Taitbout, Paris.
Vente en Gros, à Bordeaux, Parfumerie AUBERT, 24 et 26, rue de Cursol.

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.

Publications recommandées à nos Lecteurs

ALMANACH DE LA GRANDE GUERRE

Un volume in-8° de 144 pages, contenant une quantité de renseignements, de récits, d'anecdotes sur la guerre, avec l'indication des villes où siègent les dépôts de tous les corps de troupes des différentes armes.

Prix : 60 centimes (fco, 0 fr. 75).

AGENDA DES AGRICULTEURS ET DES VITICULTEURS

Un élégant volume relié toile, facile à mettre en poche, contenant, en plus des pages nécessaires aux notes à écrire tous les jours, plus de 200 pages de renseignements indispensables aux agriculteurs et aux viticulteurs. A tous les points de vue, c'est un ouvrage utile.

Prix : 1 fr. 25 (fco, 1 fr. 35).

ALMANACH MODERNE

Un gros volume de 350 pages, illustré d'un nombre considérable de très jolies gravures d'actualité ou humoristiques. C'est le livre des longues soirées d'hiver que tout le monde lit et relit avec plaisir. C'est aussi le plus intéressant des grands almanachs.

Prix : 1 fr. 50 (fco, 1 fr. 85).

Ces trois ouvrages sont en vente dans les Magasins et Dépôts de la « Petite Gironde ».

Pour les envois franco, adresser commandes et mandats au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

PRIME DE 50 FRANCS au VISITEUR des réseaux ETAT, P.-O., P.-L.-M., EST, MIDI, qui le premier, AVANT LE 15 MARS, donnera renseignements utiles pour retrouver et réclamer WAGONS 40 TONNES des séries 303,000 P et 324,000 P. — Ecrire Société GRANDS WAGONS, 24, rue du Rocher, PARIS.

CH. HEUDEBERT
Produits Alimentaires et de régime
PAINS SPÉCIAUX - FARINES de LÉGUMES et CÉRÉALES - LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
CACAO à L'AVOINE, BOUILLON Extra-Rapide
En vente : Maisons d'alimentation
Envoi brochure sur demande : Usines de Nanterre (Seine)

EN VENTE DANS LES MAGASINS de LA PETITE GIRONDE

MEMENTO LAROUSSE

ENCYCLOPEDIQUE et ILLUSTRE

(20 OUVRAGES EN UN SEUL)

900 Gravures — 82 Cartes, dont 50 en couleurs — 90 Tableaux

Encyclopédie de la vie pratique, contenant, classées méthodiquement, toutes les connaissances d'utilité journalière.

C'est l'Ouvrage utile pour Tous

Un fort volume cartonné de 730 pages, dont le poids dépasse 1.100 grammes.

Prix : 5 francs

Envoi franco poste et recommandé contre mandat de 5 fr. 60 adressé au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

BOURSE DE PARIS

DU 21 FEVRIER

FONDS D'ÉTATS	
5 0/0 Français libéré.	87 25
— non libéré.	87 25
3 0/0	61 »
3 0/0 amortiss.	69 »
3 1/2	— —
Etat 4 %	405 »
Tonkin 2 ½	60 »
Tunis 1892	— —
Madagascar 2½ %	— —
— 3 %	73 50
Argentin 1896	— —
— 1909	505 »
— 1911	83 25
Chine 1903	— —
— 1908	393 »
— 1913	408 »
Egypte unifiée	86 90
— 3 ½	75 »
Espagne coup. 960	92 10
Italien 3 ½	— —
Japon 1905	— —
— 1907	— —
— 1910	80 50
— 1913	108 »
Maroc 1904	482 »
— 1910	455 »
Portugal	62 »
Russe 1880	— —
— consolidé	— —
— 1891/94	— —
— 1896	— —
— 1906	83 70
— 1909	72 35
— 1914	80 60
Serbe 1895	— —
— 1902	356 »
— 1913	— —
Turc unifié	— —

Etablissements de Crédit — ACTIONS	
Banque de France	4497 »
Banque d'Algérie	2383 »
Banque Française	— —
Banque de Paris	— —
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	977 »
Comptoir d'Esc.	645 »
Crédit Foncier	— —
Crédit Lyonnais	980 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	538 »
Banque française Rio-Plata	— —

CHEMINS DE FER — ACTIONS	
Est	— —
Lyon	925 »
Midi	— —
Nord	— —
Orléans	1050 »
Ouest	— —
Ouest-Algérien	— —
Andalous	353 »
Nord-Espagne	413 »
Saragosse	404 »

VALEURS DIVERSES — ACTIONS	
Métropolitain	398 »
Nord-Sud	27 »
Omnibus	— —
Panama Bons	95 »
Suez	— —
Suez civile	— —
Aciéries Marine	1765 »
Briansk ordinaire	314 »
— privilég.	— —
Boléo	810 »
Schneider et Cie	1900 »
Gafsa	677 »
Makewka	91 50
Naphte	344 »
Nickel	— —
Penarroya	1620 »
Provodnick	346 »
Rio-Tinto	1770 »
Sels gemmes	257 »
Sosnowice	— —
Transatlantique	127 »
Tréfileries Havre	265 »
Thomson	520 »

Obligations Françaises — VILLES	
Paris 1865	532 »
— 1871	365 »
— 1875	485 »
— 1876	480 »
— 1892	268 »
— 1894/96	252 »
— 1898	— —
— 1899	299 »
— 1904	314 »
— 1905	315 »
— 2 3/4 1910	271 »
— 3 % 1910	289 »
— 1912	223 »

CREDIT FONCIER	
Commun. 1879	415 »
— 1880	460 »
— 1891	295 »
— 1892	332 »
— 1899	324 »
— 1906	360 »
— 1912 libérée	195 50
Foncières 1879	462 »
— 1883	327 50
— 1885	330 »
— 1895	338 »
— 1903	361 »
— 1909	200 »
— 3 ½ 1913 lib.	404
— 4 % 1913	421 »

CHEMINS DE FER	
Est 3 %	352 50
— nouvelle	336 »
— 2 ½	309 »
P.-L.-M. 4 %	422 »
Fusion ancienne	333 »
— nouvelle	337 25
Lyon 2 ½	304 »
Midi 3 %	339 50
— nouvelle	344 »
— 2 ½	315 »
Nord 4 %	418 »
— 3 %	341 »
— nouvelle	343 »
— 2 ½	300 »
Orléans 4 %	435 »
— 3 %	376 »
— 1884	356 »
— 2 ½	320
Ouest 3 %	364 »
— nouvelle	366 »
— 2 ½	328 »

OBLIGAT. ÉTRANG.	
Lombard 3 % anc.	176 »
Nord-Espag. 1re s.	359 »
— 2e série	332 »
Saragosse 1re sér.	339 75
— 2e série	331 »
— 3e série	— —
Riazan-Our. 4 %	383 75
Nord Donetz 4 ½	425 »
Volga-Boug. 4 ½	389 »

OBLIG. DIVERSES	
Chantiers de la Loire 5 %	— —
Omnibus 4 %	365 »
Thomson 4 %	— —
Transatlant. 3 %	— —

EN BANQUE	
Dniéprovienne	2200 »
Monaco	2470 »
— cinqmes	492 »
Bakou	1238 »
Colombia (Pétroles de)	815 »
Wyoming ordin.	40 50
Crown Mines	— —
Debeers ordin.	600 »
— préf.	— —
Jaggersfontein	— —
East Rand	— »
Ferreira	— —
Horse shoe	53 50
Goldfields	33 »
Lena	45 »
Modderfontein	152 »
Randmines	107 »
Chino Copper	348 »
Ray Consolidated	152 50
Shansi	17 50
Spies Petroleum	21 75
Spassky Copper	56 »
Tharsis	170 »
Utah Copper	505 »
Butte and Super.	585 »
Vieille-Montagne	— —
Hartmann	375 »
Lianosoff	— —
Maltzof	485 »
Malacca	135 »
Platine	425 »
Toula	1085 »

Londres, 27 97 à 28 03; Espagne, 5 55 1/2 à 5 61 1/2; Hollande, 2 47 1/2 à 2 51 1/2; Italie, 87 à 89; New-York, 5 84 à 5 90; Portugal, 1 83 1/2 à 1 91 1/2; Suisse, 1 11 à 1 13; Danemark, 1 63 à 1 67; Suède, 1 64 à 1 68; Norvège, 1 63 à 1 67.

Marché soutenu. 3 % calme. Extérieure et fonds russes fermes. Rio et Boléo en nouvelle avance. Caoutchoucs et valeurs russes fermes.

BUREAU DES DOMAINES de Bordeaux

Rue Sainte-Catherine, 102

VENTE DE 16 Chevaux

Le lundi 28 février 1916, à 9 h. 1/2, quai Sainte-Croix, à Bordeaux, il sera procédé par le receveur des domaines à la vente aux enchères publiques de :

1o 12 chevaux ou mulets réformés au 18e escadron du train, matricules nos : 16208 — XX166 — XX285 — XX480 — XX456 — 25592 — XX481 — 4107 — 7780 — 878 — 463 — 60073;

2o 3 chevaux et une mule provenant du 7e colonial, matricules nos (45138-16566) — 20524 — 76 — 102.

Au comptant, 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines, BONNAL.

VENTE PUBLIQUE de 25 Caisses Saucissons

Jeudi 24 février, à 2 heures 1/2, il sera vendu publiquement par le ministère de M. Georges GUFFLET, courtier assermenté, pour compte de qui de droit, aux Entrepôts bordelais, place du Palais :

25 Caisses saucissons, de 25 kilos net.

S'adresser au courtier-vendeur, 4, place Gabriel.

CHICOREE Garantie pure. Vente en Gros, Vrac ou Paquets. Poudre, grain, Cossettes. Prix excep. E. BARON. Courtier. Calais

BUREAU DES DOMAINES DE DAX

Vente de 48 Juments réformées

Le samedi 26 février 1916, à une heure du soir, sur la place de la Halle, à Dax, il sera procédé par le receveur des domaines, à la requête de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente aux enchères et au comptant de 48 juments réformées provenant de la zone des armées.

Tout acheteur devra être porteur d'une attestation du maire de sa commune certifiant qu'il est agriculteur ou éleveur. Seuls les animaux non réclamés par les agriculteurs ou éleveurs pourront être vendus à d'autres acheteurs.

Les bêtes à vendre ont été l'objet de la part du vétérinaire d'une visite spéciale ayant pour but de constater qu'elles ne sont atteintes d'aucune maladie contagieuse.

5 % en sus pour les frais de vente.

Le Receveur des Domaines, REBIERE.

Chicorée CAOUA exquise rafraîchissante GARANTIE PURE

ON ACHETERAIT une bonne représentation. Ecr. référ., condit. Crytowrite, Ag. Havas.

CHEVAUX Célestin BOURRICAUD, au bout des ponts route de Fronsac, Libourne, reçoit le 23 courant, un grand convoi tous genres, tous prix.

CHEVAUX et poneys à v., cause départ, route de Toulouse, 19.

A 1,000 fr. : Epicerie-Buvette à céder. Loyer 450 fr., remise. Bénéfice 12 fr. par jour. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

BAR meublé à céder, gare du Midi. Bénéfice net 25 fr. par jour. Petit prix. (Maladie.) Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

POUR dame : Commerce à céder, très facile. Rapport net 300 fr. p. mois. Prix 3,000 fr. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

INDUSTRIE à céder au prix du matériel. Bénéfice net 25,000 fr. par an. (On se retire.) Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A V. deux échoppes avec jard. pour 6,500 fr. Pressé. Ad. jl.

CHAUFFEURS de chaudières, grosses unités, sont demdés. S'ad. Cie des Tramways de Bordx, r. Commandant-Marchand.

Femme de journée demandée p. matinée 12, rue Ferbos, Bx.

ON DEMANDE PARTOUT
1o Dépositaires et Représentants pr agrandissements photo. *Travail fr. rémunérateur. Aucune caution exigée.*
2o Civils ou Militaires pour prise de clichés groupes. *Inutile d'être photogr., travail facile bien rétribué.*
Photo-Tirage, 40, r. Amelot, Paris

Jeune homme, 15 ans, bonne écriture, demande emploi bureau. Ecrire Bordier, rue Carnot, 37, à Talence.

ON DEM. femmes et manœuvres. Pressé. Lacomme, 144, r. Lecocq

VIN EXTRA 80 fr. Ph. nu. 23, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 80 fr. Ph. nu.

CIDRE SANS RIVAL SIMON, 27 FR. Ho 66, 67, quai de Paludate, Bordx.

CIDRE LE MEILLEUR, 27 FR. l'hecto. Castéra, 3, place Maucaillou, Bx.

THÉ DES ALPES de RECH
Purgatif, laxatif, rafraîchissant.
45 ans de succès.
Exigez de votre pharmacien la boîte qui porte le nom de RECH sur l'enveloppe.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER
RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

On demande veuve sans enfant ou demoiselle 40 ans, sachant tr. bien diriger grand ménage. Bonnes références Ecr. Mme Foy, jl.

ON DEMANDE femme de chambre 48, rue de Marseille.

Mme Méric fait appel du jugement du 17 février qui l'a déclarée en état de cessation de paiemt.

GRAND SALON très clair, 3 fenêtres, appart sept pièces, r. Pt-de-la-Mousque 32 A LOUER

A 1er, r. des Trois-Conils, 26 : 2me étage, 7 pièc., dépend. Px 950 f. Visite : mercredi, 2 à 3 h. 1/2. Pr trait. : Bur. AKA, 12, G.-Bordelaise.

Réfugiée disposant 1,000 fr. achèt. épicerie ou autre commerce facile. Ecr. : Ilverty, Ag. Havas.

A louer, 1er étage, 155, r. Pessac.

J'achète machines à tricoter occasion toutes marques. Faire offres Fougat, bd Boulon, Nantes

A CEDER à Lourdes, fonds bijouterie et objets piété. Pension famille. Sit. exceptionnelle, Edouard, 43, r. Servandoni, Bdx.

A V. SUPERBES CHIENS MONTAGNE, race pure, mâle et femelle, 8 mois. — Farinaux, La Jasson, p. Nersac (Ch.).

ON dem. M. ou dame av. apport de 5.000 f., 500 f. p. m. assurés S'ad. M. Chambaud, 4, r. Huguerie.

ON DEMANDE à acheter de suite et au comptant 2 scies à grume avec chariot de 2 à 3 mètres, roulement sur rails de préférence, volants de 1m10 à 1m20. Faire offres à M. Elie Biau, marchand de bois, Albi (Tarn).

AVIS AUX MAMANS Guérison facile SANS OPÉRATION des végétations adénoïdes, des polypes naso-pharyngiens, de l'inflammation des amygdales. Notice gratis. — VERDIER, pharmacien. 25, rue Léon-Say, TALENCE (Gironde).

ACHETEURS ET VENDEURS de tous TITRES SERIEUX doivent s'adresser à la BANQUE des NEGOCIATIONS, 61, Boul. Haussmann, Paris.

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Ecoulements.

Vous éviterez, Vous soulagerez, Vous guérirez INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID*, la *PLUIE*, le *BROUILLARD*.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
« La Tisane RAOUL MATET » joint à ses qualités exceptionnelles UN GOUT EXQUIS.
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
1 fr. 50 la boîte chez tous les Pharmaciens. — Par poste : 1 fr. 75
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, Bordeaux

Petites Annonces Économiques

PARAISSANT les MARDIS et VENDREDIS

Elles sont reçues la veille jusqu'à DIX HEURES

Minimum par insertion : 2 Lignes

(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).

Le montant des Annonces doit toujours accompagner l'ordre.

Demandes d'Emploi GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

0 fr. 50 la ligne

Chauffeur-mécanic. espagnol demande place. S'adr. Mir. rue Carboneau, 18, Bordeaux.

Comptable disposant demi-journées conn. douane, régie, mise à jour écritures, bilan, inventaires, demande emploi. — Ecrire Andry, Agence Havas.

Chef atel mécan., ayant ouv. et out. désire entr. relat. fondeuse obus. Ec. Antoine, Havas.

Comptable apte tout trav. bur. dem. emploi demi-journée Bonnet, 11, r. du Réservoir, Bx.

Dlle, bonne éducat., dem. place dlle cie ou garde-malade chez personne seule. Voyagerait. Mlle J. Dardenne, Salles (Gironde)

Dame sér., réf., dem. pl. com. mag. Binet, 110, r. Arès, Bx.

Dame sér. dem. gérer pâtisserie. Offre 1,000 fr. caut. Ecr. : Quampel, Agence Havas Bordx.

Entrepreneur belge, maçon profession, diplômes dessin, géométrie, cherche place conducteur travaux ou sous-traitant. Sér. référ. Ecr. : Charles, boulev. Vict.-Hugo, 22, Bergerac.

Ex-sous-officier d'infanterie coloniale en retraite, non mobilisable, demande emploi comptabilité, écritures, expéditions ou surveillance dans maison de commerce ou banque. Bonnes références. S'adr. bur. journal.

Empl. adm., 28 a., excel. inst. et anglais, dem. travaux rédact., corresp., trad. p. comm., litt. ou autre. Ecr. Ned, Havas.

Jeune homme connaissant partie double, dem. petite comptabilité à faire le soir. Ecrire Pepin, 73, rue Leberthon, Bdx.

Jeune fille au cour. trav. bur. demande place aide comptable ou caissière. — N. Seigneuret, 22, rue Servandoni, Bordx.

Jeune bonne demande place pour ville ou environs. S'adresser 21, rue des Remparts.

Meunier n. mobilis. dem. place. Ec. : Grueau, Ag. Havas.

Ménage jardiniers connaissant fleurs, potager, vigne et ayt références, demande place dans propriété. — Prendre l'adresse au bureau du journal.

Principal clerc avoué, 28 a., réf., notions compt., anglais, espagnol, intell. et actif, dem. emploi sérieux, d'avenir, bureau ou représ. comm. ou industr., même à l'étranger. Ecr. Dumon, Havas.

Sténo dactylo, jeune fille, 20 ans, dem. emploi. Référ. Ecr. Mathieu, 44, chemin de Pessac.

Sténo-dactylo, jne fille, 19 ans, excell. instr. et anglais, soll. emploi. Ecr. Vailly, Ag. Havas.

Vigneron diplômé, 53 ans, apte à diriger propriété, avec famille, demande place environs Bordeaux. S'adresser : Barbin, 56, cours du Médoc, Bordeaux.

Vve, 45 a., meill. réf., dem. place dame cie, gouv. ou trait ch. pers. seule. Clavé, 11, r. Matignon

Offres d'Emploi GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS

0 fr. 75 la ligne

Bureau placemt Masson, Confiance, 29, Pal.-Gallien, Bdx.

Boulanger n. mob. et sa femme ddés par coop.; 70/80 b. par mois. Référ. exig. Ec. Prést Boul. Actionnaire, La Flotte (Che-Infre)

Bons charretiers. S'ad. Patrice, 93, quai de Bacalan, 12 à 20 h.

Bonne à tout faire demdée, 25 à 35 ans, connaissant bien le ménage et la cuisine. Référ. sér. exigées. 17, allées Damour, 1er.

Cordonnier demande apprenti, orphelin. Situation d'avenir. Bergès, 36, rue du Hautoir, Bx.

Charretier-laboureur demandé 32 quai des Chartrons, Bx.

Comptable célib., tr. exp., dem. par imp maison Charentes. Sérieuses références exigées. — Ecrire Barille, Agence Havas.

Casquetières p. casq. montées p atelier ddées, 218, c. St-Jean.

Demande bonne à tout faire 22, rue Saint-Siméon, Bdx.

Dem. ménage mari jard., fl., potager; fem. cuis., ménage. Appts, 1,200 f.; logé, chauf., légumes. Jean, 8, r. Mich.-Montaigne.

Dem. secrétaire, dame-demoiselle, comptabilité, corresp., Appts suivant capacité. Jean, 8, rue Michel-Montaigne, Bordx.

Ebénistes demandés 23, rue Croix-de-Seguey, Bordeaux.

Etablissement bains dem. ménage. S'ad. r. Mondenard, 110

Electricité. — Demandé : monteurs, bobineurs, tourneurs, téléphoniste, 29, all. de Tourny.

Ebénistes demandés, trav. courant. Carles, rue Babin, 17.

Famille connaissant viticulture horticulture, élevage, avec deux ou trois hommes, est demandée près Bordeaux, gros appointements. Inutile de se présenter si on n'a pas été au moins 5 ans dans dernière place. Ecrire à Erguy, Agence Havas, Bordx.

Famille cultivateurs demandée, région Bazadais. Adr. : Bains Aquitaine, 18, c. Bayonne.

Garçon 14 ans est demandé cours d'Alsace, 87, Bordeaux.

Homme sachant conduire mules demandé à la scierie Bordessoulle, à Podensac.

Industrie demande comptable sérieux connaissant partie double, non mobilisable. Ecr. : Corry, Agence Havas Bordeaux.

Jne homme 15 a. pour campagne. Bains Aquitaine, c. Bayonne

Jne hme est dem. p. lav. auto et serv. mais. Ec. Toman, Ag. Havas

Offres d'emplois à Bordeaux pour compositeurs-linotypistes, conducteurs typos et lithos, reporteurs, papetiers-rogneurs, garçons de courses et de magas. Ecr au bur. de placement de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs. 7 q. de la Douane

Ouvrier champignonniste ddé. S'adr. Giraud, à Camblanes.

Ouvrier, demdées p. crochet, 3 f. p. jr. Anna, Grenade (Hte-G.).

On demande ajusteurs, chaudronniers, forgerons et manœuvres pour produits chimiques. Usine Œnophile du Colombier. — Frantz Malvezin, Parc-Bordelais, Caudéran.

On demande pour magasin garçon de 13 ans 28, avenue Thiers, Bordeaux - Bastide.

Ouvrières demandées p. capotes, culottes, vareuses, prix avantag., 47, r. Palais-Gallien.

On dem. livreurs et emballeur, Planteur Caïffa, Bordx.

On cherche comme aide-dessinateur un jeune homme ayt bonne écriture. Se présenter le matin, de 9 h. à 11 h., à la Société Energie électrique du Sud-Ouest, 185, bd Antoine-Gautier, Bx

On dem. garçon de magasin, excell. références, sachant faire emball. et expédit. Se présenter avec certificats au magasin 19, rue Vital-Carles, Bordx.

On dem. domestiques homme et femme, 20, rue Nansouty.

On demande une bonne à tout faire, de 40 à 50 ans de préférence. Références sérieuses. Gages de 30 à 50 fr., suivant aptitudes. S'adr. Papeteries La Couronne, La Couronne (Charente).

On dem. mén. bouv. vign. Ec. rég. dme Guibon, ce Daignac (Gir.).

On dem. f. de chambre connaissant service avec références. 56, r. du Palais-Gallien.

Offres de Location

1 fr. la ligne

Chambre meubl. à louer dans mais. particul., près boulev., quart. St-Ferdinand, tram Parc, Caudéran. S'adr. bur. journal.

Demandes de Location

1 fr. la ligne

Demande app. vide, 5 p., remise, boulev. Caudéran préférence. Renseignements et prix, Gergères, 22, rue Saint-Siméon.

Dame seule dem. 2 pièc. vides dans maison tranquille. Faire offres 11 bis, r. de la Course.

Dem. 1er proprté pr saison sur hauteur envir. Bordx. Marie Bogue, 7, rue Commt-Arnould.

Dés. louer mais. ville ou banl., 6 p., jard. Ecr. : Vaulu, Havas

On dem. rég. bd 1er ét., 4-5 p., entr. indt, jard., cr ou balc. ou éch. entt cavée. Ec. Step, Ag. Havas.

Occasions MOBILIERS, etc.

1 fr. 50 la ligne

A v. 2 presses, 1 broyeur, divers objets, fûts tôle galvanisée 1 et 2 hectos. 8, rue Valdec, Bdx.

A v. moteur à gaz Otto 2 HP, marche parfaite, r. Delbos, 42

Achats au maximum : platine, or, diamants, 31, r. Espt-d.-Lois.

A vendre bassins en tôle, 5, rue de Moscou, Bordeaux.

A v. pompe à vapeur Thirion à incendie, 5, r. de Moscou.

Achats d'antiquités, camaïeux, gravures, etc., 24, rue des Remparts, 24, Bordeaux.

Achats au maximum, platine, or, brillts, 31, r. Esp.-d.-Lois.

Achèter. radiateur gaz Kern, mach. coud. Singer. Adr. jl.

Beaux bijoux et diamants occas. 31, r. Esprit-des-Lois.

Bagues et dormeuses, brillants occ., 31, r. Esprit-des-Lois.

Excell. occ. à sais., mach. écr. mod. récent, 52, all. Tourny.

Occasion. Monte-charges, manœuvre à bras, force 200 kos, à frein automatique, à vendre, 95, rue Croix-Blanche. Même ad. charrette à bras assez forte.

On demande à acheter petite scie ruban et toupie simple. Ecrire Tulley, Agence Havas.

AUTOS & CYCLES

A v. auto Grégoire, carr. torpédo 4 pl., 13-18 chx, ayant peu peu roulé. M. Dullein, 43, r. Sullivan (coin pl. Tartas), Bordx.

A vendre auto Ford, bon état de marche, 3,200 fr. S'adr. Pessiaus, Laforce (Dordogne).

A v. 2 camions Panhard 1 et 2 tonnes, bandes pleines, très bon état, 10, rue Colbert, Bdx.

A v. torpédo Peugeot 10 HP, 4 cyl. 70/130, 4 vit., carr. luxe. Bétat, 72, r. Croix-de-Seguey, Bx.

Camion 16-24 HP, parf. état, à vendre. Beunier, 53, r. d. Douves.

On achèterait auto-taxi d'occasion. Ecrire prix et conditions Geroy, Agence Havas.

Pension de Famille

1 fr. la ligne

Dame charitable voulant recevoir au pair personne attend. bébé en mai. Ec. Dieuze, Havas.

Travaux à Façon

1 fr. la ligne

Avis aux propriétaires. — M. Combes, ouvrier peintre, rue Mondenard, 17, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés

Boutons à la machine fabriq. mag Patrons, 62, r. Bouffard.

Coupe, couture. Elève travaille p. elle, 190, rue Ste-Catherine.

Gravure sur métaux à façon. Cluzel, 36, pl. Pey-Berland, Bx.

Stoppeur retisseur, travail soigné. Cantou, 12, cours Tourny

Tapissier décorateur à façon Sommiers neufs et réparat., sièges, tentures, matelas, déménagements, etc Marcel Faure tapissier, 29, rue Dauphine, Bdx

Ventes et Achats d'Immeubles TERRAINS, PROPRIÉTÉS

1 fr. 50 la ligne

J'achèterais bel immeuble, quartiers St-Genès, Pessac, Croix-Blanche. Ecrire à Me Lacoste Henry, Ag. Havas. Pressé.

Fonds de Commerce, Industries

1 fr. 50 la ligne

Hôt. gare tr. import. stat. balnéaire Ces-du-N., tr. pressé. Ec. H. Bernard, p. r. Ars-en-Ré (Che-Infre).

Tabac, café, hôtel gare, très grosse affre centre. Ec. H. Bernard, p. r. Ars-en-Ré (Char-Ire).

Cours et Leçons

1 fr. la ligne

Cours sténo-dactylo, anglais, espagnol etc., dep. 7 fr par mois, 52, all. Tourny Télép. 9-61.

Dactylo. Leçons p. dame, 5 f. p. mois. Nassiet, 21, r. Belfort

Ecole de sténo dactylo, anglais commerce, 41, r. Malbec. Etude du travail de bureau. Cours et leçons. Office de placet.

Institutrice, crs p. corresp. et exam., 5 f p. m., fer. écrit. Papaud, Cravans, p. Gémozac, C.-Ire

Leçons anglais. Dame anglaise diplôm., examens, cours commercial. Mme Holt, 13, r. Fleurus.

Professeur d'espagnol, titré Acad., donner. leçons, prix mod. Xavier, 42, r. Em.-Fourcand

Salle Delmouly, c. diction, piano, espagnol, poésie, 5 fr. p. m. C gratuits. Inscriptions 1 fr. p. m., mardi 4 h., dimche 10 h.

Sténo p. correspondce Notice fco Socté Sténo, r. Prévôté, 7.

Perdus ou Trouvés

1 fr. la ligne

Perdu montre or intl. H.C.Rap. M. Decaup, 23, r. J.-Steeg. Réc

---

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 22 février 1916

(119)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

DEUXIEME PARTIE

La Marquise de Brionne

Cependant, la comtesse de Homberg s'approchait. Elle avait dû faire appel à toute son énergie pour se mettre en état d'exercer son devoir d'hospitalité, et, à son tour, complimenter Nicole.

Articulés avec cette désinvolture altière qui la caractérisait, les mots lui déchiraient la gorge au passage. Il lui semblait faire un de ces efforts dont on meurt... Une inquiétude folle, une appréhension poignante la secouaient d'un tremblement intérieur. Elle aussi regardait Roland...

Lui ne voyait que la radieuse enfant qui portait son nom.

Forcé, à l'occasion de cette fête, de sacrifier à la livrée imposée, il avait adopté un sombre travestissement de papillon de nuit, en velours noir strié de fauve, et respectant en cela comme en tout la liberté de Nicole, ne s'était pas occupé de sa toilette.

Quand, au sortir de la pelisse de cygne, elle lui apparut suavement rose, scintillante et pure ainsi qu'une goutte de rosée, belle d'une beauté exquise et si personnelle, il éprouva un saisissement profond à cette révélation d'une Nicole ignorée. La surprise était plus grande encore pour lui que pour tout le monde. Une émotion qu'il ne raisonnait pas le dominait. Bouleversé, heureux, il la contemplait.

Puis, l'orchestre ayant préludé, une jalousie le prit subitement à voir tous ces hommes auxquels elle promettait des danses, et qui, tout à l'heure, allaient l'emporter entre leurs bras. Il ne put résister au désir de l'inviter, lui aussi, pour la presser au moins une fois sur son cœur...

Il se leva et marcha vers elle.

Nicole devina la pensée de son mari, et une irradiation de joie transfigura son pur visage.

Mais, cédant à une attraction magnétique, le marquis tournait la tête. Il rencontra le regard fixe de Giselle. Durs dans la belle physionomie soudainement contractée, les immenses yeux de saphir sombre ordonnaient, en un fulgurant éclair.

M. de Brionne dévia et vint s'incliner devant la comtesse de Homberg.

La minute d'après, Nicole, pâle comme une morte sous son royal diadème, put voir son mari enlacer Giselle et disparaître avec elle dans le flot tournoyant des valseurs.

Effrayée de l'altération soudaine de ses traits, madame de Savinelles, une délicieuse rose-thé, vint s'asseoir auprès de la petite marquise.

— Etes-vous souffrante, mignonne ? s'informa-t-elle affectueusement.

D'une voix morne, Nicole répondit :

— Non..., rien... C'est la chaleur... Un peu d'air, et cela passera...

Elle quitta son siège et, se faufilant prestement, se perdit dans la foule avant que la baronne surprise pensât à la rejoindre.

* * *

Après avoir fait le tour des salons en valsant avec Roland, Giselle s'arrêta :

— Votre bras ! enjoignit-elle de son ton impérieux.

Il obéit, intimement frémissant d'une angoisse d'attente.

Elle l'entraîna dans un coin retiré de la serre où d'étranges plantes grasses, hautes comme des arbustes, formaient un rempart de leurs larges palettes épineuses, tandis que d'énormes magnolias y balançaient mollement leurs grosses fleurs au parfum lourd

Giselle s'installa commodément sur un canapé de bambou garni de coussins de soie fleurie et fit signe à Roland de prendre place à ses côtés. Il refusa du geste et resta debout devant elle, piétinant, sans les voir, de fragiles azalées qui s'enfonçaient, en tapis infiniment nuancé, sous des arcades vertes.

— A votre aise ! fit-elle railleuse. Pourtant, nous avons à causer, Roland ?...

— Croyez-vous ? répliqua-t-il, glacé. Il me semblait que nous n'avions plus rien à nous dire...

Malgré le sang-froid qu'elle s'imposait, une flamme de colère monta aux joues de la comtesse :

— Vraiment ?... Ce serait bien commode ! Je m'imaginais, cependant, avoir le droit de réclamer des comptes ?...

Il haussa les épaules ;

— Allons donc !...

Elle le toisa ;

— Voilà que vous devenez impertinent !... Le pot-au-feu conjugal ne vous a pas réussi, mon cher !... Vous y avez perdu, dirait-on, ces belles façons et cette courtoisie de haut ton qui vous caractérisaient naguère... faisaient de mon Roland un vrai paladin...

Sa voix hautaine s'amollissait. Le marquis sentit approcher la séduction, et, de plus en plus glacial, demanda :

— Où voulez-vous en venir ?...

Giselle reprit son accent de persiflage :

— A merveille !... Vous êtes pressé d'abréger l'entretien : c'est du dernier galant ! Surtout après l'interminable absence que vous vous êtes plu à prolonger !...

— Voyons, Giselle, répliqua le marquis avec impatience, vous savez bien qu'il le fallait !...

— Pourquoi le fallait-il ? repartit-elle audacieusement. Je l'ignore, quant à moi... Et je vous serais fort obligée de me l'apprendre ?... C'est même à ce sujet que je me proposais de vous demander l'explication à laquelle vous vous êtes si soigneusement dérobé ?... Vous ne pouvez pas méconnaître, toutefois, que vous me la deviez ?...

— Est-ce bien nécessaire, Giselle ? répliqua M. de Brionne, de l'intonation calme et volontaire de l'homme qui, ayant pris son parti d'une situation désagréable, s'attache à en sortir honorablement. N'avez-vous pas compris ?... Le mot que je vous écrivis avant mon départ n'était-il pas suffisamment explicite ?...

— Alors, c'est la rupture ?... jeta-t-elle frémissante.

Il se pencha vers elle :

— C'est ce qui doit être à cette heure, Giselle... Mais, de part et d'autre, cela peut devenir la paix..., l'amitié honnête, irréprochable..., embaumée de toute la douceur de nos souvenirs... Cela peut...

Elle l'interrompit, se dressant d'un mouvement farouche :

— Que venez-vous me parler de paix et d'amitié !... Quand on aime comme je t'aime, Roland, quand on adore un être comme je t'adore, avec toute la tendresse de mon cœur et toute la fougue de mon corps, tout le sang de mes veines, il ne saurait y avoir de paix !... Et l'amitié que tu m'offres en échange des inoubliables joies perdues, serait la plus cruelle dérision ?... Crois-tu donc que je vais m'en contenter, de ton amitié, quand c'est toi, toi tout entier que je veux !... Et t'imagines-tu que je consentirai à abdiquer devant cette petite pensionnaire que tu as épousée ?...

Elle resplendissait d'un intense et merveilleux flamboiement de passion. Incapable de supporter l'éclat de cette beauté, centuplée par l'indignation amoureuse, qui lui rappelait de trop paradisiaques minutes, Roland baissa les yeux :

— A qui la faute, si je l'ai épousée ?... objecta-t-il avec accablement.

— A moi, je le reconnais bravement ! répliqua Giselle, apaisée devant l'avantage qu'elle remportait. Ce mariage est mon œuvre : vous l'avez contracté d'après ma volonté, et je m'en félicite, puisqu'il est destiné à assurer ma sécurité et la vôtre.

Le marquis releva vivement la tête :

— Assez, Giselle !... Lorsque, vaincu par vos instances, et la nécessité de donner le change à votre mari, je me suis enfin décidé à solliciter la main de Nicole, je vous ai répété...

— C'est pourquoi il est inutile de recommencer à présent ! interjeta-t-elle avec son sourire de bravade. Moi non plus, je ne me répéterai pas... Je ne vous rappellerai pas les conditions mises par moi à votre mariage... Un mot suffira : Tu es à moi, Roland, et je te garde !...

Il s'exaspéra :

— Encore une fois, Giselle, en voilà assez !... Je ne tolérerai pas cette éternelle mainmise sur ma personne et sur ma vie ! On ne garde pas les gens malgré eux, et...

Elle éclata d'un rire strident, qui fit vibrer les feuillages :

— Toujours vos scrupules imbéciles !... Vos sempiternelles délicatesses de conscience !... Ah ! vous ne changez pas, mon pauvre Roland, et c'est ce qui me rassurerait, si j'avais besoin de l'être !... Quittez cette attitude de martyr, mon cher : elle est absolument ridicule !... De quoi vous plaignez-vous, en somme ?... D'avoir une trop grande part de bonheur... Car il ne tient qu'à vous d'être le plus heureux des hommes... Tant d'autres envieraient votre sort : une petite femme gentille, pas gênante, et une maîtresse comme moi !... Que vous faut-il de plus ?... Si vous n'êtes pas content, vous êtes difficile !...

— Giselle, dit sévèrement le marquis, cessez de pareilles plaisanteries, je vous prie ! Outre qu'elles sont révoltantes de cynisme...

— Vous parlez comme M. Prudhomme !...

— Ou d'inconscience, je ne sais pas au juste, elles sont extrêmement dangereuses. Si l'on vous entendait...

— Pas de danger !... Mais avez-vous tellement peur d'être surpris ?

(A suivre).